

BIENVENUE CHEZ INDOSUEZ

Rapport annuel 2023

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Bienvenue chez Indosuez

FIÈREMENT DRESSÉE
SUR LES RIVES DU RHÔNE,
NOTRE MAISON DE GENÈVE
ABRITE LE SIÈGE DE
CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA
DEPUIS LE DÉBUT DU SIÈCLE.

Depuis 1876, l'histoire
de notre Maison en Suisse
s'est bâtie en résonance
avec celle des entrepreneurs
et des familles que nous
avons conseillés partout
dans le monde.
Aujourd'hui, nous accompagnons
nos clients, contribuant
à leurs côtés à construire,
gérer, protéger et transmettre
leur patrimoine.



Sommaire

1

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

4

2

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

8

Carte d'identité :
Notre réseau et
nos chiffres clés
10

Le Comité de Direction Générale
13

Message de la
Direction Générale
du groupe Indosuez
Wealth Management
14

Bilan 2023 et perspectives 2024
des marchés financiers
16

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2023
18

Ambitions 2025 :
les essentiels du nouveau
plan à moyen terme
20

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

22

CA Indosuez
(Switzerland) SA
24

Message
des Dirigeants de
CA Indosuez (Switzerland) SA
26

La Gestion de Fortune
28

La Banque de Financement
et d'Investissement
30

Démarche RSE :
nos réalisations en 2023
34

Gouvernance d'entreprise
36

Chiffres clés
52

Nos implantations
55

Consulter et partager
ce rapport annuel ↓



4

COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

56

Bilan
au 31 décembre 2023
59

Compte de résultat
de l'exercice 2023
60

État des capitaux propres
61

Annexes
62

Informations
se rapportant au bilan
72

Informations se rapportant
aux opérations hors bilan
85

Informations se rapportant
au compte de résultat
86

Proposition à
l'Assemblée Générale
annuelle
89

Rapport de
l'organe de révision
90

A large, semi-transparent portrait of Filippo Lindt, a man with a beard and mustache, wearing a suit and tie, smiling. The image is the background for the entire page.

FILIPPO LINDT
Gestionnaire de Fortune
Zurich

CONFIANCE & SÉRÉNITÉ

Depuis notre Maison sise
28 Uraniastrasse à Zurich,
Filippo et son équipe s'assurent
chaque jour que leurs clients
reçoivent un conseil expert et
un service d'exception.

L'approche « boutique »
conjugée à la puissance financière
du groupe Crédit Agricole
incarnent notre Maison
depuis sa création.

Un gage de confiance et
de sérénité pour
une clientèle fidèle.

1

GROUPE
CRÉDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole : classements & chiffres clés

46
PAYS



54
MILLIONS
DE CLIENTS



1^{er} **FINANCEUR DE
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**
SOURCE INTERNE : ECO 2023

1^{er} **GESTIONNAIRE D'ACTIFS
EUROPÉEN**
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS »,
JUIN 2023

8 250
AGENCES
DONT

6 750
EN FRANCE,
CAISSES RÉGIONALES
ET LCL

1^{er} **ASSUREUR EN FRANCE**
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE,
13 DÉCEMBRE, 2023
(DONNÉES À FIN 2022)

1^{re} **BANQUE DE PROXIMITÉ
DE L'UNION EUROPÉENNE**
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS
DE BANQUE DE PROXIMITÉ

10^e **BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN**
SOURCE : THE BANKER 2023

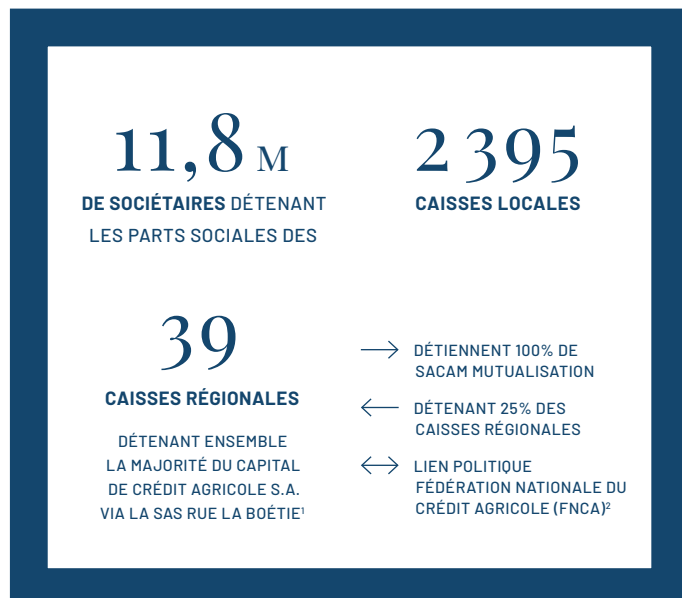
11,8
MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES

1^{re} **BANQUE COOPÉRATIVE ET
MUTUALISTE AU MONDE**
SOURCE : THE 2023 WORLD COOPERATIVE MONITOR,
JANVIER 2024 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

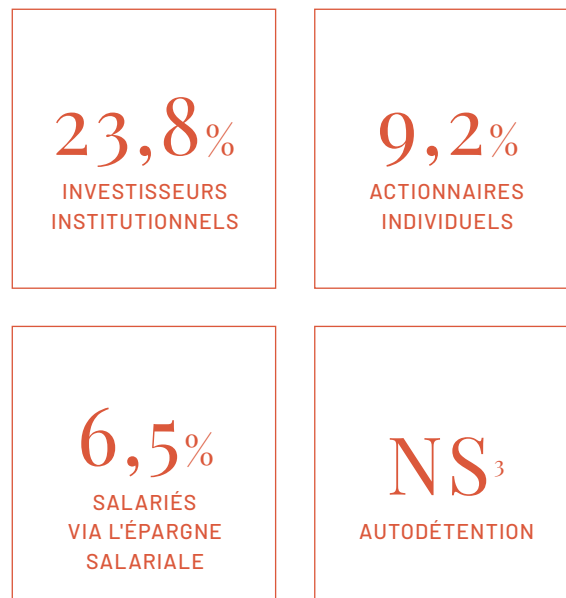
Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A.,
l'ensemble des caisses régionales et des caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES



PUBLIC



DÉTENANT
59,7%⁴



DÉTENANT
40,3%

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES



BANQUES DE PROXIMITÉ



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



GRANDES CLIENTÈLES



ACTIVITÉS ET FILIALES SPÉCIALISÉES



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.

2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.

3. Non significatif 0,8%, autodétention intégrant les rachats d'actions de 2023 qui seront annulés en 2024.

4. Hors information faite au marché par la SAS Rue La Boétie, en août 2023, de son intention d'acquiescer d'ici la fin du premier semestre 2024 jusqu'à un milliard d'euros de titres de Crédit Agricole S.A.

A sepia-toned portrait of Zélia Amaro, a woman with shoulder-length hair, smiling and looking upwards. She is wearing a dark blazer over a light-colored collared shirt and large, ornate earrings. The text is overlaid on the left side of the image.

ZÉLIA AMARO

Responsable de l'Accueil Client,
Genève

RÉSOLUMENT HUMAINE

Que vous soyez client
de longue date ou simple visiteur,
Zélia vous réserve un accueil
chaleureux, personnalisé et unique.
Depuis plus de 25 ans, elle incarne
l'esprit de famille d'Indosuez.

Plus qu'une formule magique
c'est un ensemble de « petits gestes »
dans toutes les interactions
avec nos clients qui marque
notre différence.

2

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Carte d'identité

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole, 10^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de plus de 145 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, le groupe Indosuez Wealth Management propose sur 11 territoires une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses collaborateurs apportent des conseils experts, un service d'exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel intégrant les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

3000
COLLABORATEURS
DANS 11
TERRITOIRES

Europe

Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Suisse

Moyen-Orient

Émirats arabes unis

Asie Pacifique

Hong Kong RAS
Singapour
Nouvelle-Calédonie



1858

Naissance de la Compagnie du Canal de Suez.

1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.

1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).

1920

Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise).

1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.

1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et Union des Mines.

1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.

2016

Adoption de la marque unique Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

2018

Crédit Agricole Private Banking Services devient Azqore et s'allie à Capgemini pour devenir une nouvelle référence mondiale des services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

2019

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management et adoption d'une marque unique Indosuez Wealth Management.

2023

Signature d'un accord en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Degroof Petercam, un leader en Gestion de Fortune en Belgique et une Maison d'investissement de référence avec une présence et une clientèle internationales.

Chiffres clés

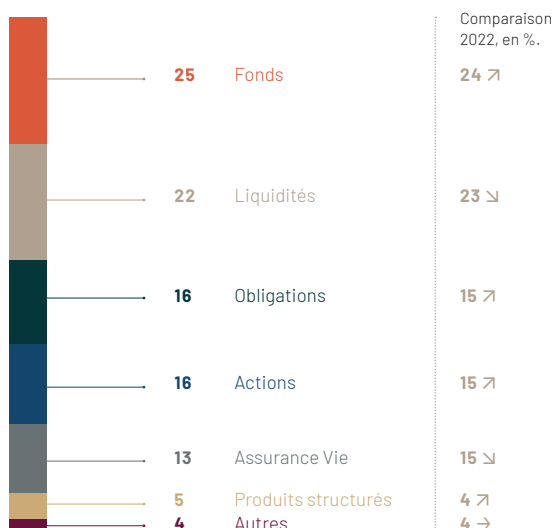
135,1 MDS €
ACTIFS CONFIÉS

ACTIFS CONFIÉS

Avec plus de 135 milliards d'euros d'actifs sous gestion (+4 % au 31/12/2023), Indosuez Wealth Management figure parmi les leaders mondiaux de la Gestion de Fortune. En dépit des conditions de marché défavorables imputables à la remontée des taux et aux bouleversements géopolitiques, le Groupe a enregistré une collecte nette clientèle privée de 2,6 milliards d'euros. Ces résultats traduisent la diversification de ses activités, la pertinence de sa stratégie et la bonne dynamique commerciale sur ce segment. La proposition de valeur d'Indosuez s'est renforcée notamment en termes d'offre immobilière, de produits structurés et d'offres responsables.

ALLOCATION D'ACTIFS EN %

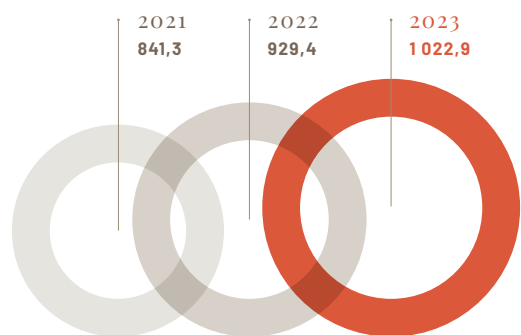
Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



RÉSULTATS 2023

Pour l'année 2023, le produit net bancaire du métier Gestion de Fortune s'établit à 1 022,9 millions d'euros, en augmentation de +10 % par rapport à 2022. Les charges hors FRU sont en hausse de +7 % à 824 millions d'euros, imputables notamment au contexte inflationniste, aux coûts non récurrents liés au projet d'acquisition de la banque Degroof Petercam et à d'autres charges non récurrentes. L'effet ciseaux pour l'année 2023 est ainsi positif à +3 points de pourcentage. Le résultat brut d'exploitation augmente très notablement de +26 % pour s'établir à 195,3 millions d'euros. Au final, le résultat net part du groupe atteint 127,5 millions d'euros, en hausse de +13 % par rapport à l'année 2022.

PNB (M€)



UNE APPROCHE
locale ET UN
ACCOMPAGNEMENT
international

Partager nos valeurs

EN TANT QUE PARTENAIRE
DU BALLET DU GRAND THÉÂTRE
DE GENÈVE, DE L'ASSOCIATION
ART EN VIELLE-VILLE ET DU
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
TAI KWUN À HONG KONG,
INDOSUEZ AFFIRME SA
VOLONTÉ DE CONTRIBUER
À LA SCÈNE CULTURELLE.

Ces partenariats incarnent
pleinement la raison d'être
de notre groupe :
agir chaque jour dans
l'intérêt de nos clients
et de la société.

Plus d'informations
sur Le Ballet du Grand
Théâtre de Genève ↓



Le Comité de Direction Générale



Jacques Prost

Directeur Général
CA Indosuez



Olivier Chatain

Directeur Stratégie,
Juridique et Transformation,
CA Indosuez



Romain Jérôme

Chief Digital Officer,
CA Indosuez



**Anne-Laure
Branellec**

Directrice des
Ressources Humaines,
CA Indosuez



**Jean-Christophe
Droguet***

Directeur de l'Audit Inspection,
CA Indosuez
*invité permanent



Olivier Przydrozny

Directeur de
l'Organisation et des
Systèmes d'information,
CA Indosuez



**Charlotte
de Chavagnac**

Directrice de la
Communication,
CA Indosuez



Alexandre Ledouble

Directeur Financier,
CA Indosuez



Olivier Carcy

Directeur Général,
CA Indosuez Wealth
(Europe)



Quentin Barricault*

Secrétaire Général,
CA Indosuez
*invité permanent



Guillaume Rimaud

Directeur Général
Business Unit France,
CA Indosuez



Marie Delesalle

Directrice des
Client Service Officers,
CA Indosuez



Pierre Masclet

Directeur Général
d'Azqore



Bastien Charpentier

Directeur Général Adjoint en
charge du Fonctionnement,
CA Indosuez



Mathieu Ferragut

Directeur Général,
CFM Indosuez Wealth



**Isabelle
Denoual Frizzole**

Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



Chrystèle Dagrass

Directrice des risques
et du contrôle permanent



Marc-André Poirier

Directeur Général,
CA Indosuez (Switzerland) SA



« 2023 a été
une bonne année
pour notre Groupe,
tant du point de vue
de l'activité que
de nos résultats. »

Message de la Direction Générale d'Indosuez Wealth Management

Dans l'esprit de tous, 2023 restera comme une année de contraste et d'instabilité économique et géopolitique.

Fort heureusement, grâce à la résilience de son modèle et à son appartenance à l'un des groupes bancaires européens les plus solides, Indosuez a su traverser ces turbulences avec succès. Nous le devons à la pertinence de notre stratégie, à l'impact positif des taux élevés et à la mobilisation de nos équipes. Toutes les entités géographiques et tous les métiers de la banque ont contribué à cette bonne dynamique, avec de nouvelles réalisations qui ont nourri en continu nos différents projets d'entreprise, nous permettant parfois d'avoir deux années d'avance sur les objectifs que nous nous sommes fixés dans Ambitions 2025, notre plan de développement à moyen terme (**PMT**).

Côté **Projet Client**, 2023 restera d'abord marquée par notre projet d'acquisition de la banque belge Degroof Petercam qui, lorsque nous aurons obtenu les autorisations nécessaires, nous permettra de devenir un leader paneuropéen de la Gestion de Fortune et de bénéficier d'une évolution significative de notre modèle d'affaires. Nous serons ainsi en mesure d'offrir à nos clients une proposition de valeur étendue, combinant les savoir-faire de deux maisons en Gestion privée et Gestion d'actifs.

En 2023, nous nous sommes aussi attachés à fortifier notre offre à travers des produits immobiliers innovants, les bons résultats de nos produits structurés et de nouveaux fonds obligataires. Deux prises de participation stratégiques (dans Wealth Dynamix, une fintech britannique fondée en 2012 qui fournit des solutions de gestion de la relation client et dans AirFund, jeune pousse française créée en 2021 pour faciliter la distribution de fonds de marchés privés) vont aussi nous permettre de mieux servir nos clients et d'accélérer la commercialisation de nos fonds.

Preuve de l'engagement de nos équipes, l'enquête IRC 2023 (qui mesure sous forme d'indice le potentiel de recommandation de la banque par nos clients auprès de leur réseau) a montré un niveau de satisfaction en forte progression (+22%) par rapport à 2021.

En termes de **Projet Sociétal**, de nouveaux engagements ESG ont vu le jour en 2023. Indosuez poursuit le déploiement de son offre responsable sur toutes les classes d'actifs. Les critères ESG sont désormais intégrés dans nos différents modes d'accompagnement, nos processus d'élaboration et de sélection de produits financiers (titres vifs, fonds d'investissement, produits structurés) et notre politique d'octroi de crédit. Nous avons défini une stratégie « charbon » exigeante pour notre politique d'investissement et mis en chantier la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

L'élargissement de l'activité de nos deux Fondations à l'ensemble du Groupe et le nombre de financements ou d'accompagnement d'associations et d'ONG agissant dans la biodiversité, sous ses différentes formes, montrent toute l'importance que nous donnons à la contribution d'Indosuez au mieux vivre dans notre environnement.

Pour ce qui est de notre **Projet Humain**, 2023 nous a permis de confirmer notre positionnement en tant qu'employeur de référence dans la Gestion de Fortune. Nous nous sommes attachés à permettre aux femmes et aux hommes qui œuvrent sous la bannière Indosuez de bénéficier de perspectives d'évolution comparables, quelle que soit leur entité. Nous avons favorisé la transmission intergénérationnelle entre nos collaborateurs très expérimentés et les jeunes qui nous ont rejoints, encouragé la mise en responsabilité de chacun et animé des mini-entreprises pour améliorer le service apporté à nos clients.

Enfin, les efforts engagés pour accélérer notre **Transformation Digitale** se sont poursuivis en 2023, avec notamment le déploiement de notre outil de gestion de la relation client dans nos différentes géographies et la mise à disposition de l'application mobile My Indosuez pour l'ensemble de nos clients.

2024 sera une année de forte mobilisation pour nos équipes. Nous y finaliserons l'acquisition de la banque Degroof Petercam et œuvrerons pour atteindre nos objectifs ambitieux de conquête commerciale et de développement de notre plan à moyen terme. Ces projets structurants sont une grande fierté pour nous tous et illustrent la confiance que notre actionnaire place dans la marque Indosuez et son avenir.

Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez

Pierre Fort
Président
CA Indosuez

Bilan 2023 et Perspectives 2024 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez



Nicolas Mougeot
Head of Investment Strategy & Sustainability,
CA Indosuez (Switzerland) SA

UNE ANNÉE 2023 PLACÉE SOUS LE SIGNE DU LEADERSHIP

L'année 2023 peut se résumer par un mot :

leadership. D'un point de vue économique, les Etats-Unis ont réaffirmé leur leadership avec une croissance qui devrait approcher les 2% et qui a surpassé les attentes de bon nombre d'économistes. Cette résilience s'explique notamment par la bonne santé du consommateur américain qui a boosté la croissance en puisant dans une solide épargne excédentaire.

Les Etats-Unis ont démontré encore une fois en 2023 leur leadership technologique avec l'avènement de l'intelligence artificielle, ou IA, devenu un produit grand public depuis le lancement de ChatGPT en décembre 2022. L'IA a d'ailleurs été le moteur principal de la performance des actions américaines et la diversification n'a pas payé en 2023 : les sept grands leaders de la tech, nommés aussi "les Sept Magnifiques", ont expliqué la majeure partie de la performance de l'indice S&P 500. Les banques

Global Outlook 2024
À lire en ligne ↓



« Si la croissance des résultats des sociétés pourrait rester contenue au vu de la croissance économique modérée, les investisseurs devraient se porter vers des thématiques de long-terme comme l'intelligence artificielle, la lutte contre l'obésité ou la transition énergétique. »

centrales ont aussi joué leur rôle de leader dans la lutte contre l'inflation en montant leurs taux directeurs à des niveaux encore jamais atteint au cours des 20 dernières années. Si l'inflation reste en Europe et aux Etats-Unis au-dessus des 2% cible de la Fed et la Banque centrale européenne (BCE), la hausse des taux est probablement derrière nous. Le rôle des banquiers centraux ne s'est pas limité l'an dernier à resserrer leur politique monétaire : Ils ont dû intervenir en urgence pour sauver des banques régionales américaines et la deuxième banque suisse. Grâce à leurs interventions, le système financier mondial a démontré une bien meilleure résilience que lors de la crise de 2008.

2023 a malheureusement été marqué par un regain des tensions géopolitiques. La guerre menée par la Russie en Ukraine continue, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis ne faiblissent pas et le conflit israélo-palestinien sont autant de preuves que le monde devient de plus en plus multipolaire. Les pays émergents voient aussi poindre un changement de leadership économique avec l'importance croissante de l'Inde aux dépens de la Chine et la volonté du bloc de BRICS de s'ouvrir à de nouveaux membres afin de peser davantage dans la géopolitique mondiale.

L'Europe dans tout cela ? Sa situation peut paraître relativement calme au regard des événements dans le reste du monde. Elle vit au rythme d'un scénario macro-économique qualifié de boucle d'or, ni trop chaud ni trop froid.

2024 : NORMALISATION, RÉSILIENCE ET THÉMATIQUES DE LONG-TERME

Que va nous réserver 2024 ? Tout d'abord, un possible changement de leadership à la tête des Etats-Unis puisque les élections américaines prendront place en novembre avec potentiellement les mêmes protagonistes qu'il y a 4 ans. D'un point de vue macro-économique, l'inflation devrait continuer à se normaliser pour se rapprocher des cibles des banques centrales. Ces dernières pourraient devoir agir en baissant leur taux directeur afin d'assurer un atterrissage de l'économie en douceur, un exercice pas évident, notamment en année électorale aux Etats-Unis.

Du point de vue des investissements, la hausse des taux a permis de redonner aux obligations toute leur place dans un portefeuille équilibré grâce à leur portage attractif en terme réel et leur rôle de coussin en cas de ralentissement économique plus prolongé. 2024 devrait aussi confirmer certaines tendances côté actions. Si la croissance des résultats des sociétés pourrait rester contenue au vu de la croissance économique modérée, les investisseurs devraient se porter vers des thématiques de long-terme comme l'intelligence artificielle, la lutte contre l'obésité ou la transition énergétique.

Poursuivre et progresser

LES FAITS MARQUANTS 2023

Attractivité

- Projet d'acquisition de la banque privée belge **Degroof Petercam** (closing prévu courant 2024) qui permettra à Indosuez de devenir un leader paneuropéen de la Gestion de Fortune.
- **Renforcement de l'offre** destinée aux Family offices, Tiers gérants, NextGen et Grands clients (UHNWI).
- Dans un contexte de hausse des taux, **succès des produits structurés et des solutions obligataires**, en particulier lancement d'un fonds obligataire à maturité.
- Développement de la **filière immobilière** créée en 2022.
- **Obtention de la licence du Dubaï International Financial Center DIFC.**
- Les résultats de l'enquête recommandation client (IRC) témoignent d'un **niveau de satisfaction en forte progression** par rapport à 2021 (+ 22 points à + 55 %).
- Indosuez élu **Meilleure banque privée en France** et sur le segment **UHNWI** en Europe (PWM/The Banker - groupe Financial Times), **Meilleure banque privée en Suisse** pour l'offre en matière d'investissements éthiques et durables (Private Banker International), **Meilleure banque de Monaco** pour la septième année consécutive et **Meilleure banque privée au Luxembourg** pour la troisième année consécutive (Global Finance).
- Indosuez récompensé pour sa politique en matière de **diversité** et **d'inclusion**.
- A Monaco, **succès de la campagne de publicité** de CFM Indosuez « Work creates Wealth ».

Engagements

- **Extension à l'ensemble du groupe Indosuez de l'activité des deux Fondations** (Europe et Suisse) œuvrant en faveur de l'inclusion sociale, de l'éducation des personnes vulnérables, de la protection de l'environnement et du développement économique et social des communautés dans le monde. Les collaborateurs de la Belgique, du Luxembourg, de l'Espagne, de l'Italie, de Hong-Kong RAS et de Singapour sont désormais parties prenantes des Fondations et peuvent participer à l'instruction des dossiers sélectionnés aux côtés de ceux de la France et de la Suisse : 11 projets ont ainsi pu être financés par la Fondation européenne (pour un montant total de 350 000 €) et 6 projets ont été soutenus en Asie par la Fondation en Suisse (CHF 205 000.-) couvrant l'ensemble des thématiques.
- **Poursuite des actions solidaires dans nos différentes entités :** Mécénat de compétences, Citizen Days, soutien aux associations locales, arrondis solidaires en place dans deux nouvelles entités, en France et en Suisse. Désormais, près de 80% des collaborateurs d'Indosuez dans le Monde peuvent désormais faire des dons solidaires.

Responsabilité

- Indosuez poursuit le **déploiement de son offre responsable sur toutes les classes d'actifs**. Les critères **ESG** sont désormais intégrés dans ses différents modes d'accompagnement (advisory ou gestion sous mandat), ses processus d'élaboration et de sélection de produits financiers (titres vifs, fonds d'investissement, produits structurés) et sa politique d'octroi de crédit. Une stratégie charbon a été validée pour les investissements et une stratégie « oil & gas » est en projet pour 2024.
- **Lancement de nouvelles offres responsables** : un fonds d'investissement « equity impact » classifié article 8 au sens de SFDR et un mandat de produits structurés green en France, un produit solidaire « CFM Blue Initiative », l'émission d'un premier produit Social Notes et la transformation d'un fonds responsable (CFM Environnement Développement Durable) en fonds de partage à Monaco, une partie des frais de gestion étant désormais reversée au Conservatoire Mondial du Corail.
- En parallèle, les grilles d'investissements évoluent progressivement pour laisser une part plus importante aux fonds qualifiés articles 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR afin d'améliorer la **durabilité du portefeuille**.

Talents

- L'Indice de Mise en Responsabilité (mesure de la transformation culturelle et managériale du groupe Crédit Agricole) **progresses chez Indosuez : 77% d'opinions positives**, + 2 points par rapport à 2022 et une participation très élevée avec près de 9 collaborateurs sur 10 ayant répondu à l'enquête.
- **Mois de la diversité** : 10 ateliers organisés à Monaco, Paris, Genève, Luxembourg et Lausanne pour recueillir les perceptions et les attentes des employés et des managers en matière de diversité.
- **Représentativité** : 40% de femmes dans les instances dirigeantes, 42% dans les instances de gouvernance.
- **136 mini-entreprises** impliquant 1400 collaboratrices et collaborateurs pour cultiver l'esprit collectif et promouvoir de nouvelles pratiques de management et d'organisation au service de la relation avec nos clients.
- Indosuez en Espagne lauréate du prix **Great Place To Work**, première banque étrangère obtenant cette récompense.
- **Accueil de 270 jeunes** (recrutements de VIE en CDI, Indosuez premier employeur de VIE en Suisse, stages d'observations...).

Innovation

Accélération de la transformation digitale :

- Prises de participation dans des **fintechs** : majoritaire dans Wealth Dynamix (outil de Gestion de la Relation Client) et minoritaire dans AirFund (digitalisation de la distribution des fonds de Private Equity).
- Déploiement de l'outil **Wealth Dynamix** en Belgique, Espagne et à Monaco et mise à disposition de l'application mobile **My Indosuez** pour l'ensemble des clients.
- Premières signatures électroniques en partenariat avec **Luxtrust** afin de digitaliser le parcours clients.
- Chez Azqore, **optimisation du data center** et **succès de la migration** de SG Private Banking. Déploiement des solutions SG développées chez d'autres clients.
- Egalement chez Azqore, **amélioration sensible de la satisfaction** client en 2023 et volume d'opérations en hausse de 13%.
- Azqore est élue **Best Banking-as-a-service provider** lors des MEA Finance Awards 2023 et récompensée pour son **savoir-faire technologique** (IBS Intelligence Awards et Wealth Briefings Awards 2023).

En ligne avec Ambitions 2025, notre plan à moyen terme (PMT)

Lancé en 2022, le plan à moyen terme (PMT) d'Indosuez, dénommé Ambitions 2025, porte les objectifs du groupe sur une période de trois ans. Il a été construit pour nous permettre de répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins clients. Il s'agit de poursuivre et progresser autour d'axes prioritaires : le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale.

PROJET CLIENT

Diversifier la gamme produits : Private Equity, Immobilier, produits structurés 750m€ d'émissions...

Répondre à l'ensemble des besoins en immobilier de nos clients : accélération de l'activité avec plusieurs deals de +20m€.

Poursuivre nos investissements en Private Markets : 7,5Mds € à fin 2023, dont 75% en Private Equity afin de préserver notre leadership sur ce segment.

Renforcer la conquête de clients « NextGen » et l'offre pour les UHNW (mise en place d'une équipe dédiée via un canal d'acquisition en direct et participation active à Vivatech).

Renforcer la satisfaction des clients : l'Indice de Recommandation Client (IRC) est en nette progression (55% en 2023, 63% chez les UHNWI).

PROJET SOCIÉTAL

Développer des offres de finance durable pour répondre aux attentes des clients et financer les transitions.

Réduire notre empreinte carbone et celle de nos portefeuilles d'investissement et de financement.

Fondations

Extension du périmètre d'action de la Fondation France à l'Europe avec quatre nouveaux territoires: Belgique, Espagne, Italie et au Luxembourg.

Extension de la Fondation Suisse en Asie.

Mécénat

Développement de nouveaux partenariats (EPIC Fondation, Cluster Maritime Français...).

Harmonisation de la politique mécénat (procédure, thématiques, objectifs).

Projet de cocréation d'une Fondation climat avec la Fondation du Luxembourg.

PROJET HUMAIN

Amplifier la transformation de notre culture pour encourager la mise en responsabilité, en proximité et la performance de nos collaboratrices et collaborateurs au service des clients.

Amplifier nos actions en faveur de la jeunesse, de la mixité et de la diversité.

Développer les compétences de nos collaborateurs au travers de la formation, des mobilités et du pilotage de projets de transformation.

Agir en employeur responsable :

Congé paternité de 28 jours dans toutes nos places.

Arrondi solidaire accessible à 80% des salariés.

Développement du forfait mobilité douce.

Socle commun de mesures en cas d'accidents de la vie.

TRANSFORMATION DIGITALE

Encourager l'autonomie de nos clients et l'adoption des outils par nos collaborateurs.

Consolider la position d'Azqore comme acteur de référence et fournisseur de solutions intégrées, technologiques, digitales et opérationnelles pour les banques privées.

Renforcer notre savoir-faire technologique à travers des prises de participation dans des fintechs spécialisées (Wealth Dynamix et AirFund).

ALLAE SOUKA
Gestionnaire de Fortune
Dubaï

FÉDÉRER ET INSPIRER

Indosuez est présent aux Emirats depuis plus de 50 ans mais nos racines dans le Golfe remontent au milieu du 20^e siècle, en 1949, lorsque la Banque de l'Indochine a ouvert une succursale à Djedda. Notre histoire et notre sens des responsabilités nous confèrent un positionnement unique. Au service exclusif d'une clientèle diversifiée, Allae conjugue ses connaissances de l'environnement local avec les nombreuses expertises et possibilités d'action du réseau mondial d'Indosuez Wealth Management et du groupe Crédit Agricole.

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ
CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

*CA Indosuez
(Switzerland) SA*

UNE SÉCURITÉ GARANTIE
PAR NOTRE APPARTENANCE
À L'UN DES GROUPES
BANCAIRES LES PLUS
SOLIDES AU MONDE.

|

UNE GAMME DE PRODUITS
ET DE SERVICES À
FORTE VALEUR AJOUTÉE,
ACCESSIBLE DANS TOUTES
LES IMPLANTATIONS.

|

UNE ORGANISATION À TAILLE
HUMAINE PERMETTANT
UNE APPROCHE CLIENT
PERSONNALISÉE.

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2023 un résultat opérationnel de CHF 71,5 millions et un bénéfice net de CHF 59,2 millions. Présent depuis plus de 145 ans dans le pays, avec 893 collaborateurs et CHF 1 539 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur et figure parmi le TOP 3 des banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de deux grands domaines d'activité : la Gestion de Fortune ; et le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale. Ils sont complétés par une fonction coverage des grandes entreprises et des institutions financières.

Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats réguliers tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie dans trois implantations à Genève, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong RAS et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi et Dubaï.

Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

La combinaison de ces atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.



« Plus que jamais
dédiée à accompagner
ses clients dans un
monde en mutation,
CA Indosuez (Switzerland)
SA possède tous les atouts
nécessaires à la pleine
réalisation de son potentiel
de développement. »

Message des dirigeants *CA Indosuez (Switzerland) SA*

L'année 2023 fut marquée par une amplification des conflits armés et une normalisation brusque des politiques monétaires. Le contexte géopolitique, déjà complexe l'an passé avec la situation russo-ukrainienne, s'est aggravé en 2023 avec le conflit israélo-palestinien. La lutte contre l'inflation, amorcée en 2022, s'est renforcée en 2023 avec une hausse des taux d'intérêts d'une rapidité inédite, impactant le marché obligataire et la dynamique immobilière. Enfin, nous noterons la résilience inattendue de l'économie américaine, qui conforte sa position de leader technologique mondial, notamment grâce au développement de l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte incertain, les collaborateurs de la Banque privée et de la Banque de Financement et d'Investissement ont accompagné les clients dans la réalisation de leurs ambitions. La résilience du modèle de CA Indosuez (Switzerland) SA et son appartenance à l'un des groupes bancaires européens les plus solides, lui auront permis de traverser 2023 avec une certaine sérénité, de renouveler la confiance de ses clients et d'en conquérir de nouveaux. La Banque réalise une année commerciale positive et affiche une progression du résultat net à cours constant. Les conclusions de l'enquête client réalisée au cours de cette année témoignent d'un niveau de **satisfaction en progression**. Ces bons résultats attestent de la pertinence de notre proposition de valeur et des moyens déployés afin de répondre aux attentes de tous nos clients.

Jean-Yves Hoher
Président du
Conseil d'administration
CA Indosuez (Switzerland) SA

Marc-André Poirier
Directeur Général
CA Indosuez (Switzerland) SA

En 2023, le groupe Indosuez Wealth Management s'est engagé dans un projet ambitieux et transformant d'acquisition de la banque privée belge Degroof Petercam, qui devrait être finalisé courant 2024 sous réserve de l'approbation des autorités concernées.

Ces derniers mois, CA Indosuez (Switzerland) SA a par ailleurs renforcé sa gouvernance avec une optimisation de la composition de son Comité de Direction Générale. La Banque continue d'accélérer sa transformation et d'accroître son utilité sociétale, en témoignent les nombreuses récompenses décernées par nos pairs pour nos réalisations en matière de développement durable. Inscrite au cœur de notre projet sociétal, notre démarche RSE et notre approche ESG se sont encore renforcées par la mise en œuvre d'une démarche volontariste et coordonnée de réduction de l'empreinte carbone ainsi que par le développement de notre gamme de produits et services. Notre Fondation a également été très active en 2023, soutenant de nombreux projets à fort impact sociétal et environnemental.

Plus que jamais dédiée à accompagner ses clients dans un monde en mutation, CA Indosuez (Switzerland) SA possède tous les atouts nécessaires à la pleine réalisation de son potentiel de développement.

La Gestion de Fortune



Isabelle Jacob-Nebout

Directrice Wealth Management
CA Indosuez (Switzerland) SA

En 2023, malgré un environnement économique tendu, marqué par une forte inflation, des taux d'intérêt historiquement hauts et un contexte géopolitique incertain, les équipes ont su maintenir le cap pour accompagner nos clients et nos prospects, sans se départir de leur professionnalisme et de leur engagement.

VERS TOUJOURS PLUS D'AGILITÉ

En 2023, nous avons poursuivi la transformation de notre organisation en déployant le plan à moyen terme Ambitions 2025 en ligne avec la stratégie du groupe Indosuez Wealth Management. Ceci a notamment impliqué le développement des lignes Marketing & Business Development, Advisory, Asset Management & Private Equity ainsi que la consolidation du segment Business to Business. Face aux enjeux qui sont les nôtres, ces évolutions nous permettront d'être encore plus agiles et efficaces à l'avenir. La nomination de nouveaux responsables de départements va également accélérer le changement avec, comme objectif, l'optimisation du service à l'ensemble de nos clients grâce au déploiement d'une proposition de valeur complète et distinctive.

PLUS DE 300 NOUVEAUX CLIENTS

L'année 2023 s'est soldée par des résultats satisfaisants notamment grâce à un bon momentum sur les produits structurés, aux produits obligataires, ainsi qu'à notre fonds de Private Equity Evergreen. Ces actions ont permis à celles et ceux qui nous font confiance de bénéficier d'un plus grand nombre d'opportunités dans des conditions de marchés inédites. L'acquisition de plus de 300 nouveaux clients pour un montant d'actifs net de 2.2 milliards témoigne de la pertinence de notre offre auprès d'une clientèle toujours plus sophistiquée. En parallèle, nous avons continué à renforcer notre accompagnement sur les actifs réels ainsi que sur notre offre de crédit.

En matière d'immobilier et d'investissements non cotés, la mobilisation des équipes a permis de clôturer des opérations aussi importantes que complexes. Nos collaboratrices et collaborateurs ont ainsi démontré leur capacité à déployer en un temps record des solutions de financement pointues en s'appuyant sur l'ensemble des expertises du groupe. Dans ce cadre, les synergies réalisées entre nos banquiers et les différents spécialistes du groupe Crédit Agricole ont permis de rivaliser avec les meilleurs acteurs du secteur sur des opérations de premier plan.

LES MARCHÉS PRIVÉS À L'HONNEUR

Pôle de compétences unique créé il y a une vingtaine d'années à Genève, l'activité Private Markets poursuit sa mission en s'inscrivant dans un mouvement de démocratisation. Confidentielle il y a quelques années encore, cette classe d'actifs touche aujourd'hui, en plus des institutionnels, de nouveaux groupes d'investisseurs comme les family offices, les particuliers fortunés et les entrepreneurs. Dans ce domaine, la prise de participation du groupe Indosuez dans la Fintech AirFund améliorera l'expérience de nos clients : en leur donnant notamment un accès digital à notre sélection de fonds non cotés, mais aussi en facilitant leurs souscriptions en ligne et en simplifiant le suivi de leurs investissements.

UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE TRANSMISSION

Face aux attentes croissantes d'une clientèle internationale en matière de transmission, nous avons consolidé notre équipe Wealth Structuring en accueillant de nouveaux experts aux compétences pluridisciplinaires et spécialisés dans l'exercice de la gouvernance familiale. Ces recrutements vont augmenter encore la qualité de notre accompagnement dans ce domaine stratégique, sur lequel Indosuez s'affirme de plus en plus comme une référence au sein du secteur. Notre expertise en planification successorale nous permet également d'être plus présents et proactifs auprès des nouvelles générations.

Pour ce segment en particulier, Indosuez a l'ambition de développer une offre spécifique dans le but d'inspirer, d'accompagner et de répondre à des attentes ciblées. Dans le prolongement de cette ambition, le premier jalon de notre approche envers les plus jeunes générations a été posé lors d'un événement à Paris, au Salon Vivatech, co-construit avec le Village by CA et piloté pour le groupe par Indosuez en Suisse.

DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Moyen-Orient – Après l'ouverture en octobre 2022 d'une nouvelle succursale dans le Centre Financier International de Dubaï (DIFC), Indosuez continue de renforcer sa présence au Moyen-Orient au sein de ce « hub » de la finance mondiale, soutenu par un cadre juridique et réglementaire global, d'excellentes infrastructures, ainsi qu'une connectivité et un accès facilité aux grandes entreprises internationales. Dans ce cadre, notre nouvelle adresse nous a permis d'attirer non seulement des talents, mais aussi de consolider notre développement commercial avec le lancement d'une proposition distinctive, adaptée aux spécificités locales.

Asie – En 2023, l'Asie s'est distinguée en cueillant les fruits de notre réorganisation stratégique amorcée il y a quatre ans. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec une collecte de nouveaux clients à hauteur de 1.5 milliard sur l'année et une reprise très nette de l'activité transactionnelle après une année 2022 difficile. En 2023, de nouveaux talents nous ont aussi rejoints et pas moins de huit récompenses nous ont été décernées par l'industrie. Ces succès illustrent la justesse de notre stratégie sur ce marché très concurrentiel.

CAP SUR LA FINANCE DURABLE

L'année 2024 marque l'entrée en application de la nouvelle législation financière visant à évaluer l'appétence de nos clients en matière de finance durable.

Pour Indosuez et le groupe Crédit Agricole, la finance durable figure au cœur de notre raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Pour la mettre en œuvre au quotidien, Indosuez a construit une offre globale, prenant en compte les critères ESG dans les modes d'accompagnement, mais aussi dans les processus d'élaboration et de sélection de produits financiers.

« Dans un environnement parfois complexe, mais qui demeure solide et attractif pour la Suisse, notre organisation s'adapte et optimise en permanence son fonctionnement. »

Cette approche est particulièrement avancée pour les titres vifs, les fonds d'investissement et les produits structurés développés par CACIB. Elle s'étend également aujourd'hui à de nouveaux véhicules d'investissement mis en place en 2023 par nos équipes. Parmi ceux-ci, des fonds à impact sur les marchés cotés et non cotés.

Dans un environnement parfois complexe, mais qui demeure solide et attractif pour la Suisse, notre organisation s'adapte et optimise en permanence son fonctionnement.

Pour améliorer encore nos services et nos performances, nous avons réalisé une nouvelle enquête de satisfaction auprès de nos clients. Au regard des résultats de 2021, le score obtenu en 2023 est meilleur que la moyenne observée sur le marché. Ce bilan est précieux. Il nous encourage, comme les 14 prix et récompenses reçus en 2023, à poursuivre sur la voie de l'excellence relationnelle. C'est en tout cas l'ambition qui nous guide jour après jour, année après année, dans l'exercice de notre métier.

Que nous réserve 2024 ?
Avis d'expert
à lire en ligne ↓



La Banque de Financement et d'Investissement



Vincent Gancel

Responsable de la Banque de Financement
et d'Investissement

L'année 2023 restera marquée par une inflation plus forte et plus résistante qu'attendue sur le plan monétaire, une situation géopolitique de plus en plus instable avec un nouveau conflit armé au Moyen-Orient, la poursuite de nos ambitions sur le plan environnemental avec un accompagnement toujours plus poussé des acteurs de la transition énergétique.

DES PERFORMANCES 2023 PROCHES DES PERFORMANCES « RECORD » DE 2022

Après une année particulièrement agitée en 2022, le marché mondial des matières premières s'est stabilisé et a réorganisé les filières d'approvisionnement, limitant de facto les opportunités d'arbitrage des négociants en 2023.

Ainsi, l'année a été marquée par un environnement prix et volatilité des matières premières moins favorable, des niveaux de tirages en forte attrition traduisant la situation d'excédents de liquidité générés en 2022 pour les grands négociants. La situation géopolitique est devenue de plus en plus instable avec l'enlèvement du conflit russo-ukrainien et l'attaque du Hamas contre Israël laissant des craintes d'embrasement général au Moyen-Orient. Dans ce contexte, la Banque de Financement (BFI) a poursuivi sa stratégie de développement de son offre auprès de sa clientèle cible composée des plus importantes maisons de négoce, les grands corporates suisses, et les grandes multinationales basées en Suisse.

Le niveau d'utilisation des lignes de crédits est, toutefois, en diminution en 2023 en raison d'une diminution des besoins de trésorerie des grands traders liée à une volatilité plus faible notamment sur le gaz naturel et le gaz naturel liquéfié. Les traders ont aussi eu tendance à utiliser leurs propres réserves de liquidité pour s'autofinancer grâce à leurs profits records de 2022, tant sur les financements corporate que transactionnels.

Au sein des départements Mines, Métaux, Produits Agricoles et Energie, nos équipes commerciales ont concentré leurs efforts sur le suivi et l'accompagnement de nos grands clients tandis que nos équipes d'origination et de structuration ont pu concrétiser avec succès des opérations à forte valeur ajoutée : Borrowing Base, Revolving Credit facilities, back-up facilities, storage financings...

En synergie avec le Coverage, nos départements Trade & Export Finance et Cash-Management ont également poursuivi avec succès leur développement grâce notamment au renforcement de leur offre en matière de financement de créances et de solutions de paiement automatisées.

En 2023, la BFI a également poursuivi ses travaux liés à la décarbonation de son portefeuille avec un focus sur les sous-jacents de transition qui représentent une part croissante du portefeuille, l'instauration d'un échange systématique sur les politiques ESG et les initiatives en matière de transition énergétique avec ses clients, menant à l'intégration de KPI (« Key Performance Indicators » ou Indicateurs Clé de Performance) ou confirmation de mise en place d'une politique ESG de façon progressive dans nos facilités syndiquées. Le Métier de financement de négoce de matières premières prend également part à la définition d'une méthodologie spécifique de calcul de l'empreinte carbone des transactions de matières premières au sein du consortium réunissant les banques leaders du marché. Enfin nous poursuivons notre collecte de la performance énergétique des navires transportant les marchandises financées et cherchons à calculer l'empreinte carbone spécifique de chaque transaction financée ainsi que l'empreinte carbone agrégée de l'ensemble du portefeuille bilatéral.

Aucun défaut de crédit n'est à déplorer grâce au maintien d'une grande vigilance en termes de risque et un suivi étroit de nos transactions et de nos contreparties directes et indirectes.

Enfin, nous avons poursuivi la consolidation de notre efficacité opérationnelle avec la finalisation du déploiement de l'intégration de Komgo Konsole à notre outil back office pour davantage d'efficacité et de sécurité pour les opérations. Notre Banque a, par ailleurs, été la première au monde à protéger ses émissions de garanties avec Komgo Trakk (France, Suisse, Royaume-Uni).

**LES PERSPECTIVES POUR 2024
DEMEURENT INSTABLES MAIS LES
OPPORTUNITÉS SONT NOMBREUSES
ET LES ÉQUIPES DE LA BFI SONT
PRÊTES À RELEVER LES DÉFIS**

Dans un environnement où l'offre reste fragile et soumise aux aléas géopolitiques, notre volonté est de rester plus que jamais proches de nos clients et vigilants aux mouvements du marché afin de les accompagner dans leur transition. La transition énergétique vers une économie moins carbonée s'impose à l'ensemble de la chaîne de valeur de notre métier. Nos clients, grâce à leur capacité d'adaptation, leur organisation, leurs réseaux et leur savoir-faire, sont à n'en pas douter le premier maillon et l'un des principaux acteurs de cette transition.

Notre ambition et notre défi pour 2024 et pour les années à venir est de continuer à les accompagner et à les soutenir en leur proposant les solutions et les produits de financement les plus pertinents et novateurs possibles, plus particulièrement encore en matière d'ESG (nouveaux projets de décarbonation pour des actifs industriels et sur la structuration d'émissions obligataires ou de financements avec des critères ESG).

Cette évolution passe également par la poursuite de nos efforts en matière de déploiement et d'investissements technologiques, qu'ils soient directs ou indirects en partenariat avec des fintechs, pour accroître la solidité de nos process et améliorer notre attractivité commerciale.

Face aux défis que pose ce monde en constante évolution, nos clients peuvent compter sur des expertises de pointe et je tiens à remercier nos équipiers pour le formidable travail réalisé en 2023, ainsi que notre Direction et notre actionnaire.

« La transition
énergétique vers
une économie moins
carbonée s'impose
à l'ensemble de la
chaîne de valeur de
notre métier. »

S'engager

POUR MENER À BIEN DES
PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE,
NOUS SOUTENONS DE
NOMBREUSES INITIATIVES
PORTÉES PAR NOS
COLLABORATEURS.

Partout dans le monde,
Indosuez et ses collaborateurs
s'engagent auprès de partenaires
associatifs locaux et agissent en
tant qu'acteurs du changement.



JULIE CASTILLE
Responsable RSE de
CA Indosuez (Switzerland) SA

Une partie de l'engagement sociétal
d'Indosuez se traduit en
Suisse et en Asie par l'action
de la Fondation Indosuez, qui soutient
des projets environnementaux
dotés d'un fort impact sur le
développement économique
et la sensibilisation des communautés
locales. Elle intervient notamment
dans des missions de reforestation,
d'agroforesterie, de gestion de
l'eau, mais aussi dans l'éducation
et l'économie circulaire.

Plus d'informations
sur notre engagement
sociétal ↓



Démarche RSE : nos réalisations en 2023

Notre
raison d'être :
agir chaque jour
dans l'intérêt
de nos clients et
de la société

La responsabilité et la dimension humaine font partie intégrante de l'identité d'Indosuez. Inscrite au cœur du projet d'entreprise Ambitions 2025, la démarche RSE d'Indosuez repose sur 3 piliers spécifiques à nos enjeux: *l'axe Client, l'axe Humain, et l'axe Sociétal* communs à l'ensemble du Groupe.

Voici les principales réalisations de CA Indosuez (Switzerland) SA en 2023 :

NOTRE PROJET CLIENT *L'excellence relationnelle*

12 nouvelles certifications CWMA
(Certified Wealth Management Advisor) en Suisse, portant ainsi à 76 le total de collaboratrices/collaborateurs certifiés par ce label de référence sur la place suisse. Il comprend un volet sur la finance durable et permettant de nourrir leurs échanges avec les clients sur cette thématique.

Réalisation de notre deuxième enquête client et **progression de l'indice de satisfaction** (Net Promoter Score de +60 en 2023).

Premier financement immobilier ESG pour un grand client en Suisse.

70 % des fonds proposés à nos clients sont classés 8 ou 9 selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

37% des actifs clients sont investis dans des actifs **répondant aux critères ESG**.

Organisation d'un **événement client sur la biodiversité** en collaboration avec une entreprise suisse leader de son secteur.

Une Banque leader d'opinion : participation active à de nombreux événements de place (Sphere, Building Bridges), contributions et analyses médias visant à sensibiliser et décrypter la finance durable pour nos clients et pour le grand public.

NOTRE PROJET SOCIÉTAL

L'engagement sociétal

Nomination d'une responsable RSE

afin de piloter les activités liées aux actions de transition écologique et pour incarner le changement et la politique RSE de l'entreprise.

•
Augmentation du budget de la Fondation Indosuez Suisse et intégration **plus forte des collaborateurs** d'Azqore et d'Asie.

•
Près de **200 participants aux Citizen Days** (incluant Azqore) : 16 projets soutenus parmi 13 associations locales en Suisse.

Six nouveaux projets financés par la Fondation Indosuez en Suisse :

Rainbow center à Singapour, IWA Kep au Cambodge, Seven Clean Seas en Indonésie, Tingui au Brésil, Route Sans Frontière aux Philippines, Mille amis au Népal.

•
Organisation de deux Web conférences pour les collaborateurs sur le thème du **numérique responsable et du gaspillage alimentaire**.

•
Organisation du Mois de la santé : un programme de 14 conférences, formations, ateliers, séances de sport collectif pour nos collaborateurs en Suisse.

•
Deuxième *New Wave Challenge*, un défi interne d'idéation et d'innovation collective sur le thème de la RSE.

•
Nombreuses actions philanthropiques (cadeaux du cœur) et dons.

•
Renouvellement des **partenariats culturels** en Suisse et en Asie : Le Ballet du Grand Théâtre de Genève, Art en Vieille-Ville et Tai Kwun à Hong Kong.

NOTRE PROJET HUMAIN

La responsabilité en proximité

De nouvelles collaboratrices ont rejoint le programme **Tremplin et Mentorat**, axe clé de notre plan d'actions Mixité.

•
Mise en place du **forfait mobilité** avec plus de **300 bénéficiaires** de la contribution de la Banque pour leur abonnement de transports publics.

•
Lancement du **Congé parental pour tous**.

•
1^{er} employeur de stagiaires V.I.E. en Suisse (Volontariat International en Entreprise).

•
42% de femmes avec un rôle managérial et **33%** de femmes dans les instances dirigeantes.

•
Nouvelle campagne du **Franc Solidaire** : plus de **10'000 CHF** collectés au bénéfice de l'Association Hopiclowns qui vient en aide aux enfants hospitalisés.

•
Enquête sur l'Indice de Mise en Responsabilité des collaborateurs : **77% de score favorable en 2023** (+2% par rapport à 2022) et une participation de 87% des collaborateurs (+3% par rapport à 2022).



Gouvernance d'entreprise

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2023.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Structure Opérationnelle

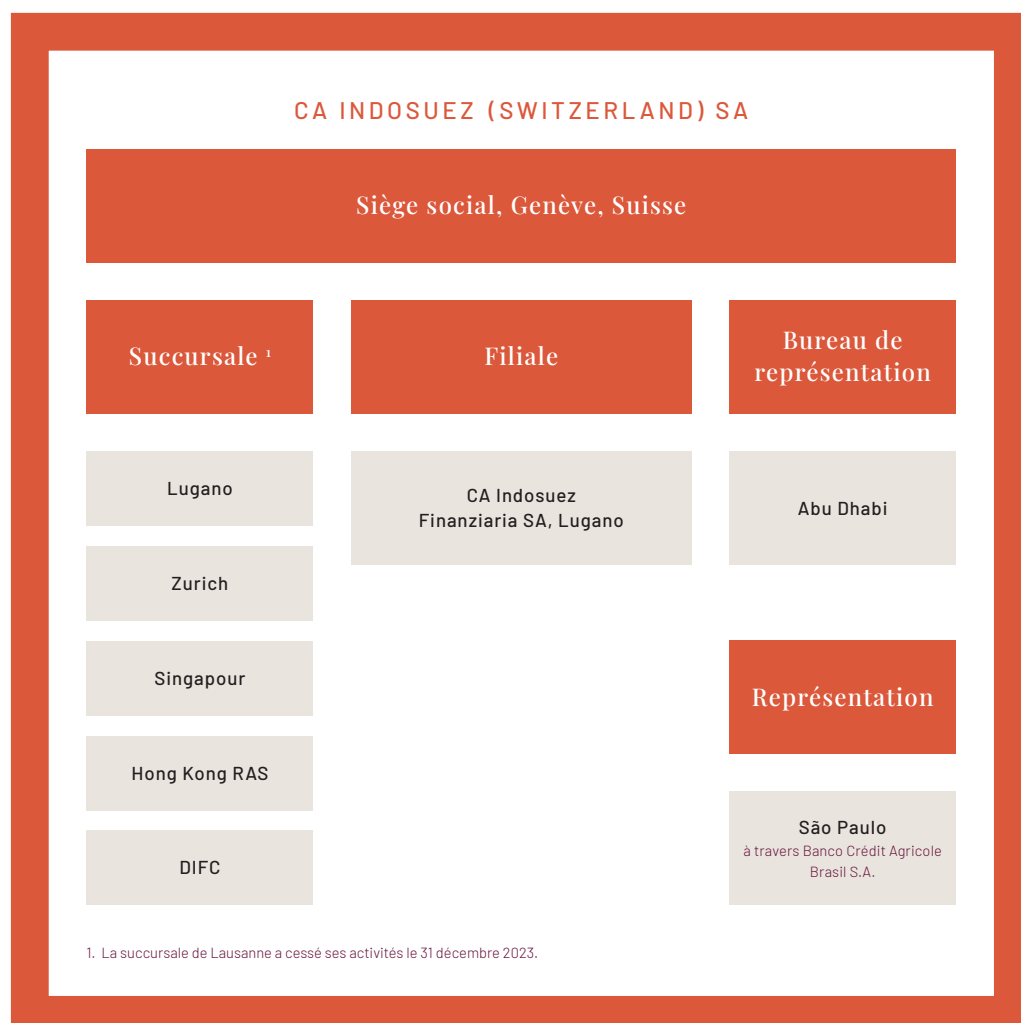
CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit Suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège, sa filiale et son réseau de succursales et un bureau de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'articule autour de ses organes et repose sur une structure par Métiers et par Fonctions ou regroupement de Fonctions de support et de contrôle dont les responsables rapportent au Directeur Général ou à un responsable qui lui

rapporte directement. Les Métiers et Fonctions sont représentés directement ou indirectement au sein du Comité de Direction Générale.

Les organes comprennent l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration et ses Comités, le Comité de Direction Générale et l'Inspection Générale. La filiale, les succursales et le bureau de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA, conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés ou implantations actives suivantes :



**GROUPE CRÉDIT
AGRICOLE :
10^{ème}
GROUPE BANCAIRE
MONDIAL***

*The Banker, juillet 2023

CA Indosuez (Switzerland) SA et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de Consolidation

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés détenues, celles qui le sont directement ou indirectement à plus de 50%. Il comprend au 31 décembre 2023 la société active suivante qui n'est pas cotée :

Raison sociale : CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA

Siège social : Lugano

Capital-actions : CHF 1 800 000

Participation détenue : 100 %

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole SA publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture. En revanche, toute filiale de la Banque contrôlée à plus de 50% rentre dans le périmètre de sa surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100 % par CA Indosuez, société faîtière qui regroupe et fédère les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez est détenue à 100% par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB »), la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

CACIB est elle-même détenue à 97,77% par Crédit Agricole SA (97,8% directement et 0,44% via une filiale directe entièrement détenue) société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (59,69%) et des droits de vote (60,15%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opéable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2935 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 11,8 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 39,69%. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA par un tiers externe au groupe Crédit Agricole.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5% de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Composition du Conseil d'administration

AU 31 DÉCEMBRE 2023



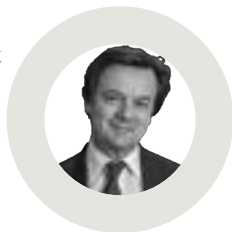
Jean-Yves Hoher
Président



Jacques Bourachot
Vice-Président



Bastien Charpentier
Membre



Laurent Chenain
Membre



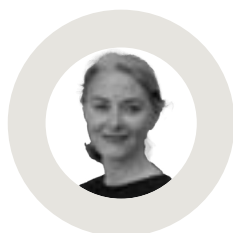
Katia Coudray Cornu
Membre



Christine Florentin
Membre



Biba Homsey
Membre



Joëlle Pacteau
Membre



Cédric Tille
Membre



François Veverka
Membre

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 10 membres au 31 décembre 2023, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale ordinaire se prononce au minimum trisannuellement sur la composition du Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans maximum, renouvelable. Sauf indication contraire, les mandats d'Administrateurs en cours échoient à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire 2024. L'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Pierre Masclet, l'un des deux Vice-Présidents, avec effet au 30 avril 2023, ainsi que de Messieurs François Veverka et Laurent Chenain avec effet au 31 décembre 2023. Lors de sa séance extraordinaire du 26 septembre 2023, l'Assemblée Générale a nommé Madame Joëlle Pacteau avec effet au 29 septembre 2023 pour succéder à Monsieur Giovanni Barone Adesi qui avait démissionné avec effet au 30 juin 2022. Le Conseil d'administration réitère aux administrateurs sortants ses remerciements pour leur contribution et leur engagement. Le Vice-Président restant en fonction est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité responsable de la direction opérationnelle de la Banque. La majorité des membres n'exerce actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en a pas exercé aucune au cours des deux dernières années. Les membres n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leur formation, connaissance et expérience. L'appréciation d'aptitudes des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. La représentativité des genres est également prise en compte, de même qu'une limite d'âge en pourcentage du nombre de ses membres. Le nombre de mandats ou de fonctions par Administrateur n'est pas limité mais les Administrateurs sont tenus de s'assurer que la charge qui en découle leur laisse une disponibilité suffisante. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA. Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de rémunération.

2.2. MEMBRES

JEAN-YVES HOCHER

Président et membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

Président ad intérim du Comité de rémunération depuis le 1^{er} mai 2023.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- › Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- › Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur Général en 1997.
- › Il est nommé en 2001 Directeur Général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur Général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur Général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe.
- › Il prend enfin, en 2010 et jusqu'à sa retraite fin octobre 2018, les fonctions suivantes :
 - Directeur Général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
 - Directeur Général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur (depuis le 1^{er} juillet 2021) et Président du Comité d'audit et des risques (depuis le 15 juillet 2021) de CA Indosuez.
- › Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Group) (jusqu'à fin juin 2021).
- › Administrateur Vice-Président de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

PIERRE MASCLET

Vice-Président du 20 décembre 2019 au 30 avril 2023.

Président du Comité de rémunération du 20 décembre 2019 au 30 avril 2023.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'École Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- › Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.
- › Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement puis devient, de janvier 2017 à juin 2019, Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour. Dès juillet 2019, il prend des fonctions de direction opérationnelle pour le groupe Indosuez Wealth Management.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- › Directeur Général Adjoint de CA Indosuez, en charge du développement commercial, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth Management (du 1^{er} juillet 2021 au 30 avril 2023).
- › Directeur Général d'Azqore SA – filiale de CA Indosuez – depuis le 1^{er} mai 2023.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Asset Management) (depuis septembre 2019).
- › Administrateur de CFM Indosuez Wealth (depuis le 12 décembre 2019).
- › Administrateur de Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (du 26 novembre 2019 au 8 juin 2022).
- › Administrateur de CPR Asset Management (depuis avril 2020).
- › Administrateur Président d'Indosuez Gestion (depuis septembre 2022).
- › Administrateur de SODICA (de septembre 2019 à juin 2022).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

JACQUES BOURACHOT

Vice-Président depuis le 29 avril 2015.

Membre depuis le 29 avril 2014.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3^{ème} cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.
- › De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de l'Institut des Transports et de la Planification de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- › De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- › En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur Général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001.
- › De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- › Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA (depuis 2014).
- › Administrateur d'Azqore SA (depuis 2018).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl.
- › Administrateur Président et Directeur Général de LOGFI SA.

BASTIEN CHARPENTIER

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- › Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997.
- › De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction Générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income.
- › A partir de 2004, il est Directeur Général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale.
- › En 2012, il devient Directeur Général de CACEIS Bank en Allemagne.
- › Dès décembre 2017, il prend des fonctions de direction opérationnelle pour le groupe Indosuez Wealth Management.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- › Directeur Général Adjoint de CA Indosuez, en charge du fonctionnement, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth management (depuis le 1^{er} juillet 2021).
- › Directeur Général Adjoint CA Indosuez Wealth (Group), en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth Management (de décembre 2017 à fin juin 2021).

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur (de 2018 jusqu'au 31 décembre 2023), membre du Comité d'audit et des risques et du Comité de rémunération de CA Indosuez Wealth (Europe).
- › Administrateur de CA Indosuez Wealth (France) (jusqu'au 3 février 2020).
- › Censeur de CA Indosuez Wealth (France) (du 7 février 2020 à fin juin 2021).
- › Administrateur (depuis 2018) et membre du Comité d'audit et risque de CFM Indosuez Wealth.
- › Administrateur Vice-Président d'Azqore SA (de novembre 2018 au 31 décembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

Aucun.

LAURENT CHENAIN

Membre du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Membre du Comité d'audit et des risques
du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un diplôme de 3^{ème} cycle /master de l'ESCP.
- › En 1988, il débute au sein du département Corporate de la Banque Indosuez à Londres. Il rejoint ensuite en 1989 la Direction des Financements de Projets à Paris au sein de laquelle il occupe différents postes, tout d'abord dans l'équipe infrastructure puis dans celle Energie, où il contribue au développement de la franchise de la banque dans le secteur « Oil & Gas » dont il prend la tête en 1997. En 2000, il rejoint l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO de Crédit Agricole Indosuez, dont il prend en 2003 la responsabilité pour la France. Entre 2004 et 2009, il codirige ensuite l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO du Calyon/Crédit Agricole CIB et en prend la tête en 2010. En 2012 il rejoint le Département des Financements Structurés de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank comme responsable mondial de la Direction de l'Immobilier et de l'Hôtellerie (DIH) jusqu'en novembre 2018.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- › Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité de Direction de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank du décembre 2018 au 30 mai 2023.
- › Responsable du Corporate and Leveraged Finance auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis le 1^{er} juin 2023.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur de Crédit Agricole CIB AO, Russie (du 1^{er} janvier 2019 au 26 décembre 2023).
- › Administrateur de Crédit Agricole Leasing & Factoring (du 1^{er} janvier 2019 au 2 novembre 2023).
- › Administrateur de Komgo SA (du 8 juillet 2020 à septembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Vice-Président de la France en Marche.

KATIA COUDRAY CORNU

Membre depuis le 28 juin 2019.

Membre du Comité de rémunération
depuis le 29 septembre 2021.

Membre indépendante au sens de
la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un Bachelor en économie, finance et comptabilité de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice, du diplôme international de Certified International Investment Analyst CIIA®, d'une certification de l'Académie des Administrateurs (ACAD), ainsi que d'un certificat de formation pour administrateurs du Swiss Board Institute.
- › Entre 1994 et 2001, elle occupe différentes fonctions dans le domaine des fonds et du private equity au sein de plusieurs établissements bancaires suisses. Elle devient ensuite, pendant 10 ans, responsable de la plate-forme multi-gestion et innovation de l'Union Bancaire Privée.
- › Elle rejoint en 2011 Syz Group en tant que responsable du Développement des produits puis de l'investissement, et enfin, de 2015 à 2018, CEO de Syz Asset Management.
- › En 2019, elle est mandatée en tant qu'indépendante par le groupe Reyl & Cie pour mettre en place une filiale d'asset management institutionnelle spécialisée dans l'investissement à impact environnemental et social et crée Asteria Investment Managers SA, dont elle prend la direction jusqu'en septembre 2022.
- › Dès mars 2023, elle prend des fonctions exécutives dans des filiales suisses d'I & S Moda Holding SA.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Administratrice de GAM Holding AG (de mai 2019 à septembre 2023).
- › Administratrice d'I & S Moda Holding SA (dès mars 2023).
- › Membre de l'Association SwissVR.

CHRISTINE FLORENTIN

Membre depuis 29 septembre 2021.

Membre du Comité d'audit et des risques, depuis le 29 septembre 2021.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master in Management de l'ESCP Business School et d'un diplôme de Certified Accountant de l'Ordre des Experts comptables (France).
- › Après un début de carrière en 1981 dans l'audit comptable auprès d'Ernst & Young, elle occupe successivement plusieurs postes à responsabilités auprès du Crédit Commercial de France puis du Groupe HSBC en France, couvrant le contrôle de gestion, les projets et le suivi des filiales et participations, la gestion financière, le contrôle interne, l'administration du système d'information.
- › Elle en devient Secrétaire Général du métier gestion d'actifs en 2000. Elle en rejoint ensuite la banque privée comme Directeur Financier en 2006, puis comme Chief Administrative Officer en 2012 jusqu'à sa retraite en 2018.
- › Fondatrice et Présidente de la société Florentin Expertise Comptable S.A.S.U. de janvier 2020 au 2 novembre 2022.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

BIBA HOMSY

Membre depuis le 1er janvier 2022.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 1er janvier 2022.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire du brevet d'avocat du Barreau de Genève, d'un master en droit français avec spécialisation en droit européen et d'un master en droit suisse ainsi que d'un «Global Certificate Program for Regulators of Securities Markets» de la Harvard Law School.
- › Elle débute sa carrière en tant que juriste d'entreprise et au sein de différentes études d'avocats, principalement à Genève.
- › En 2011, elle entre à la FINMA en tant qu'avocate au sein de la Division des Affaires Stratégiques et s'occupe successivement de coopération internationale et de procédures d'Enforcement pour ensuite, de 2013 à 2016, se voir confier la responsabilité du groupe Coopération Internationale.
- › En 2017, elle devient Responsable Compliance et lutte anti-blanchiment pour la filiale luxembourgeoise du Credit Suisse et de ses succursales européennes.
- › Depuis 2020, elle exerce en tant qu'avocate indépendante au sein de son cabinet Homsy Legal et en tant qu'administratrice indépendante, en Suisse et au Luxembourg.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Administratrice et Présidente du Comité d'audit et des risques de Quilvest (Switzerland) Ltd (depuis mai 2020).
- › Administratrice de Quilvest Services (Zurich, Suisse) (anciennement Quiltrust Limited), Présidente (depuis le 26 septembre 2023).
- › Présidente de l'association LëtztBlock (Luxembourg) (depuis 2018).
- › Membre du Groupe de Travail Anticorruption du World Economic Forum (Suisse) (depuis 2020).
- › Experte Nationale pour ISO International Organization for Standardization (Luxembourg) (depuis 2019).
- › Présidente du Groupe Blockchain Crypto de l'Association des Compliance Officers (Luxembourg) (depuis 2019).
- › Administratrice de Clearstream Fund Center S.A. (Luxembourg).
- › Administratrice de The Forum Finance Group SA (depuis novembre 2023).

JOËLLE PACTEAU

Membre depuis le 29 septembre 2023

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômée de l'Institut Français de la Presse de l'Université de Paris Assas, titulaire d'un master en Marketing du CELSA de l'Université de Paris Sorbonne et d'un Doctorat en Sciences Sociales de l'Université de Grenoble II.
- › Elle commence sa carrière en 1986 dans le domaine de l'assurance. Après 10 ans dans le secteur des Relations Extérieures puis du Marketing, elle rejoint Swiss Life en 1996 où elle occupe différentes fonctions de direction (Controlling, Strategic Planning & HR, puis Ventes et Marketing).
- › Elle poursuit en 2005 dans le domaine bancaire et intègre UBS Wealth Management International en tant que Business Sector Head & Wealth Management Europe Coordinator et Senior Managing Director, puis rejoint en 2016 Lombard Odier Banque Privée en tant qu'International Market Head, Managing Director et Executive Committee member. Elle contribue alors au développement des marchés européens francophones, à la mise en place d'une nouvelle gouvernance et au pilotage de projets de transformations de l'offre.
- › Elle exerce depuis 2022 à titre indépendant une activité de conseil en stratégie et en gouvernance et d'administratrice.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, Présidente du Comité Nomination & Rémunération, membre du Comité d'Audit et membre du Comité Stratégique d'Unibel Holding, Paris (depuis 2016).
- › Membre du Conseil d'administration de Ress Capital, Stockholm (depuis 2023).

CÉDRIC TILLE

Membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- › Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- › En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et dispense, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelor en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance) dont il est le manager.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (de mai 2011 au 30 avril 2023).
- › Consultant scientifique externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- › Directeur du programme «Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks» (conduit par l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'Economie SECO, Genève).

FRANÇOIS VEVERKA

Membre du 23 mars 2017 au 31 décembre 2023

Président du Comité d'audit et des risques
du 23 mars 2017 au 31 décembre 2023.

Membre indépendant au sens de
la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- > Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- > Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse française. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006) et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers.
- > En 2007, il devient ensuite Directeur Général de la Compagnie de Financement Foncier.
- > Dès 2008, il développe enfin une activité de conseil en activités bancaires et financières.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- > Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de CFM Indosuez Wealth (depuis octobre 2017).
- > Administrateur d'Amundi UK Ltd (jusqu'en juin 2020).
- > Administrateur d'Amundi Luxembourg SA (de mars 2018 au 3 mai 2021).
- > Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg) (depuis mai 2016).
- > Membre du Comité de surveillance d'Amundi Asset Management (depuis mai 2018).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- > Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris) (depuis janvier 2010).
- > Membre du Conseil d'administration de Milléris Bank SA (depuis août 2017).

2.3. ORGANISATION

2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en principe quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement d'organisation interne. Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil d'administration tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer. En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni six fois et a tenu trois séances par voie de circulation.

2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance de la gestion, des risques et de l'adéquation du système de contrôle interne de la Banque et de son sous-Groupe. À ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité responsable de la direction opérationnelle de la Banque, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il définit les principes directeurs de la structure de gouvernance et de l'organisation générale.

Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance). Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif 1 et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés.

Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance

d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de son mode de travail et de sa performance collective. Ses membres procèdent en outre annuellement à une autoévaluation destinée à mesurer leur performance individuelle.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2023 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : Messieurs François Veverka (Président), Laurent Chenain, Mesdames Christine Florentin et Biba Homsy.
- Comité de rémunération : Messieurs Jean-Yves Hoher (depuis le 1^{er} mai 2023 en tant que Président ad intérim), Bastien Charpentier et Madame Katia Coudray Cornu.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur secrétariat. Ils sont chargés d'apporter un soutien indépendant et compétent au Conseil d'administration. Ils ont un rôle essentiellement consultatif vis-à-vis du Conseil d'administration, dont ils facilitent la prise de décisions en lui donnant leurs préavis, sans se substituer à lui. Leurs compétences décisionnelles sont limitées. Le Conseil d'administration conserve la responsabilité globale pour les tâches qu'il leur confie.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de boucllements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil.

Le Règlement d'organisation interne précise plus en détail les rôles, tâches et les responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.²

Le Directeur Général s'entretient régulièrement, hors séances, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe, son Responsable ou ses suppléants des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Le Directeur Général informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Directeur Général ou d'autres membres du Comité responsable de la direction opérationnelle, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants.
 - les changements de politiques et de stratégies.
 - les changements organisationnels importants.
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques.
- la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs).
- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités.
- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures significatifs en cours, la situation des fonds propres et de la liquidité.
- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne.
- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne.

¹ À partir du 1^{er} décembre 2022, par le Comité de Direction Générale

² À partir du 1^{er} décembre 2022, [et] du Comité de Direction Générale

- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre.
- les politiques en matière de risques.
- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi.
- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale.
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération.
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale.
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Directeur Général est systématiquement invité aux séances du Conseil d'administration et de ses Comités. Les autres membres de la Direction opérationnelle et si nécessaire les spécialistes internes le sont dans la mesure des sujets qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le réviseur responsable de la société d'audit participe aux séances de ce Comité pour les points traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe aux dites séances pour les points traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre aux dites séances pour les points traitant des comptes, du budget, fonds propres, des liquidités, des risques de taux et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs ont accès dès leur nomination à une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport

annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre d'informations lors de chaque séance du Conseil d'administration sur les évolutions significatives en matière de veille légale et réglementaire et d'au moins une séance annuelle de formation couvrant les évolutions importantes et les enjeux de thèmes majeurs de conformité et de gestion des risques, ainsi que les obligations liées à leur fonction.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés et de l'Inspection Générale pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle. Il tient également compte des rapports de l'organe de révision externe et de la société d'audit.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés. Le Comité d'audit et des risques surveille et évalue l'efficacité de l'Inspection Générale. Il veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques.

L'Inspection Générale est composée de 10 membres. Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée depuis le 1^{er} août 2022 par Monsieur Nicolas Picco (pour la formation et le parcours professionnel de ce dernier, voir Rapport annuel 2022).

Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Elle peut exercer certaines prérogatives en collaboration avec les fonctions correspondantes des maisons mères. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil d'administration.

L'Inspection Générale planifie l'activité d'audit interne annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Les rapports émis à l'issue des missions d'audit interne consignent les constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont l'Inspection Générale discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques.

Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

2.4.1. Introduction

Le Conseil d'administration a décidé en cours d'exercice de renforcer la composition du Comité de Direction Générale, qui comprend désormais huit membres. Monsieur Olivier De Koning, Directeur Financier, Monsieur Olivier Harou, Chief Risk Officer et Madame Aline Kleinfercher, Directrice des Ressources Humaines, ont rejoint ce Comité au 1^{er} septembre 2023, suivis de Monsieur Christian Fournier, Chief Operating Officer, succédant dans cette fonction à Monsieur Pierre-Louis Colette qui a quitté le Comité au 30 juin 2023.

Les membres du Comité de Direction Générale sont nommés par le Conseil d'administration. Le Comité est présidé par le Directeur Général.

Les membres sont garants de la gestion, de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général de la Banque. Ils s'appuient à cette fin sur une direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité de Direction Générale peut déléguer une partie de ses attributions. Le Comité de Direction Générale se réunit en principe sur base hebdomadaire et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

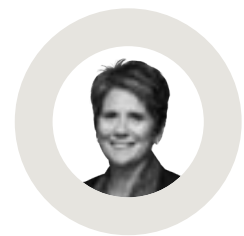
Composition du Comité de Direction Générale

AU 31 DÉCEMBRE 2023



**Marc-André
Poirier**

Directeur Général



**Isabelle
Jacob-Nebout**

Directrice
Wealth Management



**Vincent
Gancel**

Directeur
Banque de Financement
et d'Investissement



**François
Cavayé**

Directeur Compliance



**Olivier
de Koning**

Directeur Financier



**Aline
Kleinfercher**

Directrice
des Ressources
Humaines



**Christian
Fournier**

Chief Operating Officer



**Olivier
Harou**

Directeur des Risques
et Contrôle Permanent

2.4.2. Membres

MARC-ANDRÉ POIRIER

Directeur Général et Président du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Après des études auprès de l'INALCO (langue et civilisation japonaises), il obtient un MBA de HEC Paris et un diplôme du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School.
- › Il effectue la première partie de sa carrière auprès de la Société Générale dans le réseau international, dans différents pays d'Asie et aux Etats-Unis, successivement au sein de salles de marchés (activités obligataires et produits dérivés), comme Deputy COO, Directeur equity, CEO, puis Responsable Pays Chine pour le Groupe.
- › Il rejoint CACIB en 2007 en tant que Senior Country Officer pour le Japon et membre du Comité de Direction du siège à Paris. En 2011, il est nommé Senior Regional Officer Asie-Pacifique et membre du Comité exécutif du Métier Banque d'Investissement.
- › En janvier 2016, il devient Senior Country Officer Etats-Unis, Senior Regional Officer Amériques et membre du Comité exécutif de CACIB, ainsi que Senior Regional Officer Amériques pour le Groupe Crédit Agricole, fonctions qu'il occupe jusqu'au 30 novembre 2022 date à laquelle il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Comité de Direction Métier du groupe Indosuez Wealth Management.
- › Président du Conseil de Fondation de la Fondation Indosuez (Suisse).
- › Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- › Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- › Administrateur de CA next bank (Suisse) SA.
- › Membre du Conseil de Fondation de Genève Place Financière.
- › Membre des Conseillers du Commerce Extérieur de la France – Section suisse.
- › Membre de l'Advisory Board de Paramount Group Inc.

ISABELLE JACOB-NEBOUT

Directrice Wealth Management depuis mars 2020, Directrice Générale Adjointe, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022, membre du Comité exécutif* depuis mars 2020.

De nationalités suisse et française.

* Ce Comité, désormais dénommé Comité de Direction Elargi, a été l'organe responsable de la gestion de la Banque jusqu'au 30.11.2022, rôle repris ensuite par le Comité de Direction Générale

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de l'Insee School of Business and Economics de Paris.
- › Isabelle Jacob Nebout rejoint le groupe BNP Paribas en 1988 à Paris, où elle occupe plusieurs fonctions, d'abord dans le Corporate Banking, l'Inspection Générale, puis les Ressources Humaines et la Communication au niveau du Groupe, et enfin la vente et le marketing banque privée en France. En 2004, elle poursuit sa carrière en Suisse dans les activités de Wealth Management, en tant que membre du Comité exécutif, et exerce successivement différentes responsabilités dont celles des fonctions d'appui Front, d'animation commerciale et du marketing opérationnel, de développement de marchés non domestiques, ainsi que de projets d'optimisation, de transformation et d'innovation.
- › Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019 en qualité de Head of Business Management & Development, avant de reprendre en mars 2020 le pilotage des activités de Gestion de Fortune.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Administratrice de CA Indosuez Finanziaria SA (depuis août 2020).
- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (dès août 2020).
- › Membre du Conseil de l'Association ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), Genève.
- › Membre du Bureau de l'Antenne suisse de l'ONG PSE (Pour un Sourire d'Enfant).
- › Membre du Comité de trésorerie de la Société de Lecture à Genève (dès mai 2022).

VINCENT GANCEL

Directeur Banque de Financement et d'Investissement, Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Vincent Gancel est diplômé de l'ESC Tours et est titulaire d'un DESS "Droit et Economie de la Banque et des Marchés Financiers". Il est analyste financier agréé (CFA).
- › Il débute sa carrière en 2000 chez Crédit Agricole Indosuez à New York au sein du département des Risques. Il rejoint en 2003 la ligne produit Transactional Commodity Finance (TCF) de Crédit Agricole (Suisse) SA à Genève, d'abord en tant qu'analyste crédit senior, puis en tant que responsable de compte du Desk Energie. En 2009, il devient responsable des équipes TCF de CACIB à Singapour puis, en 2013, responsable de Global Commodity Finance (GCF) pour l'Asie couplant à la fois les activités TCF et les activités de Structured Commodity Finance (SCF). Il prend en 2015 la responsabilité mondiale de la ligne produit Financement des Matières Premières (GCF) et étend ses responsabilités sur le Secteur des Négociants en 2021.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Global Head of Global Commodity Finance depuis 2015 et Commodity Sectorial Head depuis 2021 pour le Groupe CACIB.

FRANÇOIS CAVAYÉ

Directeur Compliance depuis le 1^{er} mars 2021,
membre du Comité de Direction Générale
depuis le 1^{er} décembre 2022, membre du
Comité exécutif depuis le 1^{er} mars 2021.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'ingénieur Agronome de l'AgroParisTech.
- › Il entre en 1986 au Crédit Lyonnais et occupe de nombreux postes à responsabilités dans différents domaines d'activité au sein du Groupe, en France et à l'international, tant dans les fonctions de support que dans la gestion de projets, pour ensuite devenir en 2014 l'Adjoint du Responsable Mondial de la Sécurité Financière de CACIB et enfin, en 2020, Responsable Mondial ad intérim de la Direction de la Conformité de CACIB.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez Suisse (depuis le 22 septembre 2021).

PIERRE-LOUIS COLETTE

Directeur du Fonctionnement et de la Transformation
(en charge de la supervision des fonctions
Finance, Juridique, Contrôle des risques, et
Chief Operating Office, ainsi que du pilotage
du programme de transformation), Directeur
Général Adjoint, membre du Comité de Direction
Générale du 1^{er} décembre 2022 au 30 juin 2023.

De nationalité monégasque.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur commercial de l'Université Libre de Bruxelles, d'un certificat Executive Program de l'Université de Stanford, et d'un certificat Executive Program de la China Europe International Business School de Shanghai (CEIBS).
- › Il rejoint le Groupe en 1990 et exerce jusqu'en 2005 différentes responsabilités auprès de CA Indosuez Wealth (Europe) au Luxembourg dans les domaines des fonctions de support, dont celle de Chief Operating Officer. En 2005, il poursuit ses activités auprès du CFM Indosuez à Monaco en qualité de Chief Operating Officer, en charge des fonctions finance, informatique, organisation, moyens généraux et back office. En 2013, il est nommé Directeur du Fonctionnement et de la Transformation et membre du Comité de Direction auprès de CA Indosuez Wealth (Europe), en charge des fonctions Secrétariat Général, Juridique, Trésorerie, Risques & Crédits, Finance, Informatique, Organisation, Moyens Généraux, Opérations & Digital, ainsi que du pilotage de projets de réorganisation et de transformation.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

OLIVIER DE KONING

Directeur Financier et membre du Comité de
Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023,
membre du Comité exécutif depuis janvier 2019.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- › Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB.
- › En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets.
- › En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du Groupe CACIB.
- › En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur Général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

ALINE KLEINFERCHER

Directrice des Ressources Humaines et
membre du Comité de Direction Générale
depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du
Comité exécutif depuis septembre 2011.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- › Après avoir été juriste au sein du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle devient Directrice de leur Département juridique. Elle rejoint ensuite la banque Lombard Odier, où elle prend la direction du Service de Lutte contre le Blanchiment. Elle oriente sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines auprès de la Banque Pictet & Cie en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. Elle rejoint ensuite la banque UBS en tant que Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'au 31 décembre 2019, puis dès le 1^{er} mai 2020).

CHRISTIAN FOURNIER

Chief Operating Officer, Directeur Général Adjoint, Directeur Général Adjoint, et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} octobre 2023.

De nationalité suisse

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Au bénéfice d'un CFC bancaire de l'EPCL et d'une formation de cambiste avec spécialisation dérivés de la Banque Cantonale Vaudoise
- › Après avoir assumé dès 1992 divers postes à responsabilités dans le trading pour la BCV à Lausanne, puis pour GNI Ltd à Genève, il participe dès l'an 2000 à la création de CaixaBank (Suisse) SA à Genève qui lui confie la responsabilité du trading, de la gestion de fonds et des risques de marché.
- › Il entre au service de Crédit Agricole (Suisse) SA en 2006 comme Responsable des Desks Changes, Trésorerie et Dérivés au sein de la Division CA Private Banking Services. Par la suite, il prend successivement la responsabilité du Département Cash en 2010, puis des Opérations BPO en 2016, puis est nommé Chief Operating Officer en 2018 pour couvrir toutes les fonctions Back-Offices et Support au sein d'Aqore SA (société issue de la scission de CA Indosuez (Switzerland) SA). En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint d'Aqore SA et assure en sus la responsabilité du Département IT pour l'ensemble de la plateforme.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

OLIVIER HAROU

Directeur des Risques et Contrôle Permanent, Chief Risk Officer et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du Comité exécutif depuis le 1^{er} août 2021.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'une maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières et d'un DESS « Marchés financiers et marchés de matières premières » de l'Université Paris IX Dauphine.
- › Entré en 1986 à la Banque Indosuez et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il travaille 10 années dans les activités de marché, à New-York et à Paris, comme responsable trading produits dérivés. Il rejoint le département des risques en 1996. Il est nommé en 1999 Responsable des risques à Londres chez CALYON Londres pour devenir en 2004 Deputy Chief Risk Officer de CACIB Londres.
- › En 2010, il est détaché auprès de CLSA à Hong Kong en qualité de Chief Risk Officer. En 2011, il devient chargé de mission sur le Plan de Transformation auprès de la Direction Générale de CACIB.
- › En octobre 2014, il est nommé Responsable des Risques et Contrôle Permanent pour la région Asie Pacifique à Hong Kong RAS.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

2.5. RÉMUNÉRATIONS ET PROGRAMMES DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non-salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée Générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2023 a été fixée à CHF 30 000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité de Direction Générale

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération du groupe Indosuez Wealth Management en 2023, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par une société spécialisée auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité de Direction Générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de

base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres de ce Comité. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 «Systèmes de rémunération» et des directives Capital Requirements Directive V (CRD V) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres de ce Comité se décompose entre une partie non-différée et une partie différée sur minimum 4 ans. La rémunération variable différée est acquise par tranches et est constituée au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres de ce Comité à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité de Direction Générale.

2.6 ORGANE DE RÉVISION EXTERNE ET SOCIÉTÉ D'AUDIT PRUDENTIEL

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland)SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Madame Marie-Eve Fortier a assumé la fonction de réviseur responsable pour l'exercice 2022. Sa dernière séance d'intervention au Comité audit et des risques date du 23 juin 2023. Monsieur Christophe Kratzer a repris cette fonction dès l'exercice 2023. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland)SA a versé un montant total de CHF 1 278 580 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2023.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland)SA a versé un montant total de CHF 72 869 hors TVA au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2023.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 28 septembre 2023 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 29 septembre 2023. Les résultats de l'audit des comptes annuels 2023 ont été présentés et discutés au Comité d'Audit et des Risques le 21 mars 2024, ainsi qu'au Conseil d'administration le 22 mars 2024.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité de Direction Générale et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

Chiffres clés

TOTAL
DU BILAN
17 019

(EN MILLIONS DE CHF)

BÉNÉFICE
59,2

(EN MILLIONS DE CHF)

BILAN (EN MILLIONS DE CHF)	31.12.2023	31.12.2022	VARIATION EN %
Total du bilan	17 019	16 790	+1,4

RÉSULTATS (en millions de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATION EN %
Revenus d'intérêts	175,6	106,4	+65,0
Commissions	177,6	173,6	+2,3
Résultat de négoce	27,6	86,1	-67,9
Autres résultats ordinaires	14,7	14,5	+1,4
Total des produits (revenu d'exploitation)	395,5	380,6	+3,9
Charges de personnel	-194,4	-189,1	+2,8
Autres charges d'exploitation	-123,5	-110,7	+11,6
Résultat brut	77,6	80,8	-4,0
Amortissements & corrections de valeurs	-6,2	-15,5	-60,0
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	-	-	-
Impôts	-12,2	-5,0	+144,0
Résultat de la période	59,2	60,3	-1,8

	31.12.2023	31.12.2022	VARIATION EN %
Avoirs administrés (fortune totale)	35 339	37 352	-5,4
Effectif total	893	906	-1,4

PUBLICATION RELATIVE AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET DE LIQUIDITÉ
SELON CIRCULAIRE FINMA 2016/1 (EN MILLIONS DE CHF)

EXERCICE 2023 EXERCICE 2022

Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 539,0	1 538,2
Fonds propres de base (T1)	1 539,0	1 538,2
Fonds propres pris en compte (total)	1 869,9	1 869,1
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	7 774,1	8 897,4
Exigences minimales de fonds propres	621,9	711,8
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	19,8%	17,3%
Ratio de fonds propres de base (%)	19,8%	17,3%
Ratio de fonds propres globaux (%)	24,1%	21,0%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	13,8%	7,7%
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	10,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	12,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	15,0%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	20 457,5	20 239,0
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	7,5%	7,6%
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	5 595,7	5 320,3
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 248,4	2 427,3
Ratio de liquidité, LCR (en %)	249%	219%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 218,9	3 619,5
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 824,2	1 535,0
Ratio de liquidité, LCR (en %)	163%	236%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 281,2	2 823,8
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 506,6	1 540,6
Ratio de liquidité, LCR (en %)	179%	183%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 124,3	2 646,1
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 223,7	1 449,3
Ratio de liquidité, LCR (en %)	190%	183%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	7 503,1	9 262,6
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	6 776,8	6 418,8
Ratio de financement, NSFR (en %)	111%	144%



FILIPPO LINDT
Zurich



ZÉLIA AMARO
Genève



JULIE CASTILLE
Genève



JOSEPHINE TOM
Hong Kong RAS



KENNETH TOH
Singapour



RAED HERBAWI
Abu Dhabi

BIENVENUE DANS NOTRE MAISON

La dimension humaine fait partie intégrante de notre identité. Elle participe à la satisfaction de nos clients et nous permet de répondre au plus près de leurs attentes. Rencontrer nos collaborateurs c'est accéder à l'ensemble des savoir-faire et de l'expertise internationale du groupe Crédit Agricole.

Nos Maisons

Nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Genève

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 5th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515
Fax. + 971 2 631 2500

FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80

SUCCURSALES

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Hong Kong RAS

29th Floor,
Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong RAS
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Dubaï

DIFC Branch
Al Fattan Currency House, Tower 2
Level 23 Unit 4 DIFC
PO Box 507232
Dubai
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

Lugano

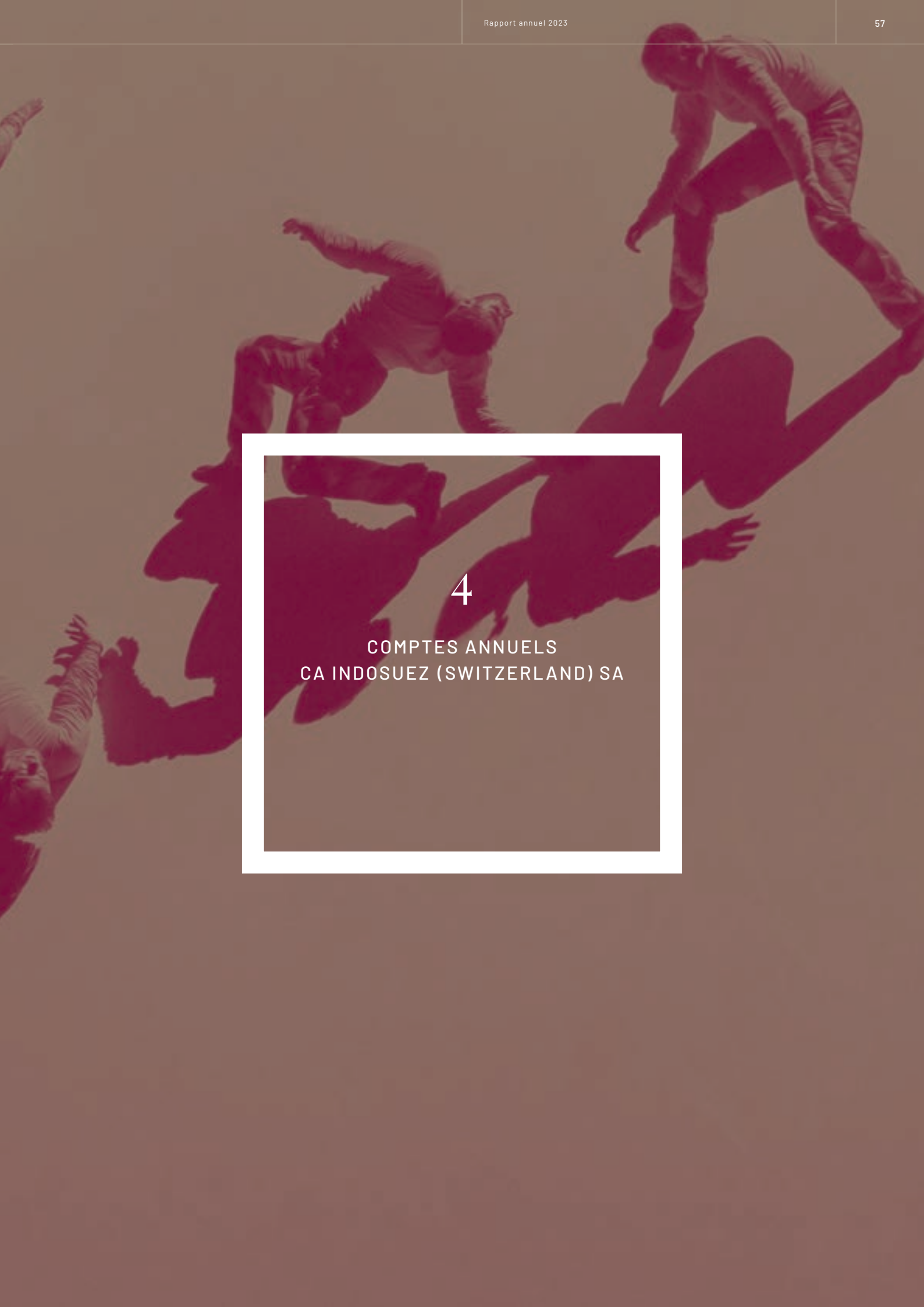
Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Votre accès direct
à toutes nos Maisons ↓



La danse et l'art
ont tous deux ce pouvoir
fantastique de toucher
au cœur des gens
très différents.
De même, notre métier
partage, avec celui
des artistes et des
interprètes, la passion
des rencontres et de
la transmission.



A background image showing several people in mid-air, jumping or falling, against a light sky. The image is overlaid with a semi-transparent reddish-brown filter. In the center, there is a white rectangular box containing the page number and title.

4

COMPTES ANNUELS
CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Harmonieux

PARCE QUE
L'A TRANSMISSION
DE L'EXCELLENCE,
DES SAVOIR-FAIRE,
ET DE LA TRADITION
FONT PARTIE DE NOS
MISSIONS, NOTRE
MAISON SOUTIENT
LA SPHÈRE CULTURELLE
ET ARTISTIQUE
HELVÉTIQUE.

Plus d'informations
sur Le Ballet du Grand
Théâtre de Genève ↓



1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ACTIF

ACTIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités	1 148 842	1 338 813
Créances sur les banques	3 619 292	2 938 246
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 208 708	1 264 187
Créances sur la clientèle	6 115 999	7 155 060
Créances hypothécaires	614 525	526 190
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	257 223	372 297
Immobilisations financières	2 717 700	2 825 033
Comptes de régularisation	101 796	132 333
Participations	30 495	30 495
Immobilisations corporelles	169 394	171 442
Valeurs immatérielles	9 613	10 387
Autres actifs	25 351	25 441
Total Actifs	17 018 938	16 789 924
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Engagements envers les banques	6 495 787	3 314 492
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	139 215	101 750
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8 109 815	11 072 237
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	312 394	340 770
Comptes de régularisation	136 817	98 918
Autres passifs	67 681	93 682
Provisions	121 937	134 665
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	11 747
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	109 928	106 911
Bénéfice reporté	39 579	39 566
Résultat de la période	59 182	60 330
Total Passifs	17 018 938	16 789 924
Total des engagements subordonnés	260 000	260 000
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Engagements conditionnels	3 161 843	4 436 743
Engagements irrévocables	3 101 061	3 061 931
Crédits par engagement	439 845	1 087 375

2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

(en milliers de CHF)

EXERCICE 2023

EXERCICE 2022

Résultat des opérations d'intérêts

Produit des intérêts et des escomptes	648 244	216 415
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	410	692
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	59 589	18 192
Charges d'intérêts	-538 070	-132 169
Résultat brut des opérations d'intérêts	170 173	103 130
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	5 521	3 312
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	175 694	106 442

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	135 189	128 162
Produit des commissions sur les opérations de crédit	31 895	39 534
Produit des commissions sur les autres prestations de service	40 208	36 139
Charges de commissions	-29 657	-30 227
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	177 635	173 608

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	27 643	86 174
--	---------------	---------------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-103	71
Produit des participations	2 401	2 368
Résultat des immeubles	2 467	1 669
Autres produits ordinaires	10 154	10 390
Autres charges ordinaires	-136	-10
Sous-total Autres résultats ordinaires	14 783	14 488

Charges d'exploitation

Charges de personnel	-194 418	-189 116
Autres charges d'exploitation	-123 537	-110 707
Sous-total Charges d'exploitation	-317 955	-299 823

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-6 869	-18 960
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	595	3 446

Résultat opérationnel

	71 526	65 375
--	---------------	---------------

Produits extraordinaires	3	5
Charges extraordinaires	-57	-12
Impôts	-12 290	-5 038
Résultat de la période	59 182	60 330

3. ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2023	1 025 946	388 910	106 911	11 747	39 566	60 330	1 633 410
Répartition du bénéfice	-	-	3 017	-	57 313	-60 330	-
Utilisation réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-57 300	-	-57 300
Résultat de la période	-	-	-	-	-	59 182	59 182
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 025 946	388 910	109 928	11 747	39 579	59 182	1 635 292

4. ANNEXES

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong Région Administrative Spéciale de la République Populaire de Chine (« Hong Kong RAS »), Singapour et Dubaï, d'une filiale en Suisse, ainsi que d'un bureau de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong RAS

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération, qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs. Par ailleurs, les enveloppes de rémunération variable annuelle sont fixées en tenant compte de l'ensemble des risques, du coût du capital et du coût de liquidité.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple.

La rémunération variable annuelle rétribue la performance des collaboratrices et collaborateurs, qui est appréciée au regard de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. En cas de performance insuffisante ou de non-respect des règles ou procédures internes, le non-paiement de la rémunération variable est possible.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les rémunérations variables annuelles des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment des résultats des entités, unités ou départements dont ils valident ou vérifient les opérations et tiennent compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole, pour le personnel identifié au sens de la Directive CRD V, si un bonus supérieur à EUR 50'000 ou représentant plus d'un tiers de la rémunération globale est attribué à une collaboratrice ou un

collaborateur, le paiement d'une partie du bonus est différé sur une durée de minimum quatre ans. Pour le personnel non identifié, le seuil de différé est un bonus supérieur à EUR 120'000 et la durée du différé est de trois ans.

Le bonus différé est acquis par tranches, payé en cash et constitué au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. Toute rémunération différée peut être réduite, supprimée ou soumise à restitution, sous réserve des conditions des plans de rémunération différée.

La catégorie Senior Management se compose du CE (Chief Executive), des Alternate CE's, du Head of Risk, du Head of Internal Audit et du Head of Compliance. La catégorie Key Personnel se compose du personnel identifié au sens de la Directive CRD V qui n'est pas inclus dans la catégorie Senior Management.

Concernant l'exercice 2023, pour le Senior Management (6 personnes) et le Key Personnel (3 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong RAS, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 25.2 millions et leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 9.0 millions (dont HKD 6.1 millions sont payables en cash et HKD 2.9 millions payables de manière différée sur 3 ou 4 années). Le solde de leur rémunération différée au titre des exercices 2020 à 2022 s'élevait à HKD 3.9 millions. Les montants de rémunération différée sont exprimés en valeur à la date d'attribution et sont entièrement soumis à des ajustements ex post explicites et implicites.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucun bonus garanti, indemnité à l'engagement ou indemnité de départ n'a été versé en 2023.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA), ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2020/1 « Comptabilité-banques » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole S.A. publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant.

Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan.

Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase » / « reverse repurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur

soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles. Pour les créances non compromises, des corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ». S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation. Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». A partir de l'exercice 2023, compte tenu de l'évolution conjoncturelle et de la prépondérance de la composante de taux d'intérêts, les résultats d'intérêts des swaps de devises sont indiqués sous « Produit des intérêts et des escomptes ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations pour compte des clients

Les valeurs de remplacement des opérations pour le compte des clients sont en principe inscrites au bilan, si le contrat présente jusqu'à son échéance un risque de perte pour la banque :

- Contrats négociés hors bourse (OTC) : les valeurs de remplacement des opérations de commission sont inscrites au bilan.
- Contrats négociés en bourse : les valeurs de remplacement ne sont pas inscrites au bilan si la marge de couverture est suffisante. En cas d'absence d'appel de marge journalier ou si la perte quotidienne accumulée (variation margin) n'est pas entièrement couverte par la marge initiale exigée (initial margin), seule la part non couverte est inscrite au bilan.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique. Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

• Tablettes informatiques et téléphones mobiles	3 ans
• Véhicules et parc informatique	5 ans
• Agencement et installations	5 ans
• Unité centrale du système informatique	5 ans
• Aménagement des locaux	10 ans
• Immeubles à usage de la Banque (1.5% par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles et Goodwill

Les valeurs immatérielles sont acquises et sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années.

Elles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation des valeurs immatérielles à 7 ans.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill », correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti sur sa durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

La Banque examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et « Engagements irrévocables », pour lesquels aucune provision n'a été constituée à la suite de l'impossibilité pour le débiteur de faire face à ses engagements futurs, des provisions pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à

l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ». Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Chiffres de l'exercice précédent

A des fins de comparaison, la Banque a procédé à des reclassifications dans les sous-catégories des engagements conditionnels et des crédits par engagement, afin de se conformer à la présentation adoptée en 2023.

4.2.2 Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Les opérations suivantes, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan sont intégrées dans les engagements irrévocables :

- Opérations de pensions de titres (repos / reverse-repos)
- Prêts à terme fixe
- Prêts à préavis

Les opérations au comptant, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan, sont intégrées dans les opérations à terme.

4.2.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours.

Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.5 Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte

de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	2023		2022	
Devises	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	0,9281	0,9700	0,9872	1,0019
USD	0,8400	0,8961	0,9250	0,9539
SGD	0,6357	0,6679	0,6897	0,6917
HKD	0,1075	0,1144	0,1185	0,1218

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque. Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies

et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilantaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoces sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasse de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles

d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence).
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque. Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés.
- Des transferts du risque (assurance).
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.).

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie.
- Les recommandations d'audit interne et externe.
- Les provisions pour incidents opérationnels.
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel).

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'Administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

Externalisation d'activités

Les principales activités externalisées de la Banque sont celles relatives au développement et à la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de Gestion de Fortune. Ces activités sont externalisées auprès de la société Azqore SA, société du groupe CA Indosuez Wealth Management.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore SA et la Banque afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'éditée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentiels.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

Les autres sous-traitants font l'objet d'une surveillance conforme aux dispositions légales.

4.3.5 Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers. La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de correction de valeur

Surveillance

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur et provisions adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur et provisions sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

La Banque comptabilise également des corrections de valeur et des provisions au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti (créances bancaires (hors groupe Crédit Agricole, ci-après « le Groupe »), créances clientèle, créances hypothécaires, titres de dette);
- les engagements de financement;
- les engagements de garantie.

La Banque s'adosse au modèle défini par Crédit Agricole CIB (ci-après « CACIB ») pour le calcul des ECL.

Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis de la Banque.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets):

- 1^{ère} étape (Bucket 1): dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), la Banque comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois.
- 2^{ème} étape (Bucket 2): si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, la Banque comptabilise les pertes attendues à maturité.
- 3^{ème} étape (Bucket 3): dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, la Banque comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en Bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en Bucket 2, puis en Bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La Banque ne prévoit pas l'utilisation des corrections de valeur au titre des pertes de crédits attendues dans le cadre de l'établissement des corrections de valeur individuelles.

Définition du défaut

Un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur.
- La Banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Un encours en défaut (Bucket 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur.
- Un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance.
- L'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs factures que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances.
- La probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.
- La disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières.
- L'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après une période d'observation qui permet de valider que le débiteur n'est plus en situation de défaut (appréciation par la Direction des Risques).

La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). Le calibrage de l'ECL est calculé selon la probabilité de défaut (« PD »), les pertes en cas de défaut (« LGD ») et l'exposition (« EAD »).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La Direction des Risques de CACIB est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours au sein du Groupe.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (Forward Looking).

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance dans les 12 mois.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Dégradation significative du risque de crédit

La Banque doit apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit la Banque à classer ses opérations par classe de risque (Buckets). Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur deux niveaux d'analyse :

- Un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus quantitatifs et qualitatifs Groupe.
- Un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par la Banque sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Bucket 2 (basculer de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Un algorithme de détermination de la dégradation significative est appliqué à chaque exposition comme suit :

- Si l'exposition est un titre obligataire émis par un émetteur dont la note interne est supérieure ou égale à C- (sur une échelle allant de A+ à F), alors l'exposition est affectée au Bucket 1.
- Sinon, l'exposition est placée en Bucket 2 si au moins l'une des conditions suivantes est vérifiée :
 - la contrepartie de l'exposition est notée E ou E-,
 - l'exposition est en impayé de plus de 30 jours,
 - l'exposition est sous supervision spéciale,
 - l'exposition est renégociée (ou en période probatoire),
 - l'exposition est non performante,
 - la dégradation relative de l'exposition depuis l'origine est jugée significative
 - la sévérité cumulée due au scénario forward looking.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).

Si certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne sont pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers. Concernant le Métier Wealth Management, les contreparties de type personnes physiques ou sociétés patrimoniales portant des encours de moins 3 M EUR sont agrégées entre autres par rating et pays de risque.

Pour les titres, CACIB utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit en-deçà duquel les expositions sont classées en Bucket 1 et dépréciées sur la base d'un ECL à 12 mois. Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- Les titres notes « Investment Grade », en date d'arrêt, sont classés en Bucket 1 et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois.
- Les titres notes « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêt, font l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et sont classés en Bucket 2 (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (Bucket 3).

4.3.7 Evaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicelle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (*hedge accounting*)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée.
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur »

4.5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Il n'y a pas d'événement postérieur à la date de clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2023.

4.6. DÉMISSION DE L'ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L'Assemblée Générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme Organe de Révision de la Banque. L'Organe de Révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.1 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)

31.12.2023

31.12.2022

Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	2 208 708	1 264 187
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	139 215	101 750
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	152 051	111 328
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	152 051	111 328
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 226 317	1 270 792
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

5.2 COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	6 245	4 067 328	2 182 282	6 255 855
Créances hypothécaires	614 525	1 780	-	616 305
- immeubles d'habitation	542 798	1 443	-	544 241
- immeubles commerciaux	67 554	12	-	67 566
- autres	4 173	325	-	4 498
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	620 770	4 069 108	2 182 282	6 872 160
Année précédente	538 977	4 967 425	2 329 655	7 836 057
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	620 481	3 928 687	2 181 356	6 730 524
Année précédente	538 977	4 812 618	2 329 655	7 681 250
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	893 066	2 268 777	3 161 843
Engagements irrévocables	1	1 272 491	1 828 569	3 101 061
Crédits par engagements	-	76 206	363 639	439 845
Total du hors bilan				
Année de référence	1	2 241 763	4 460 985	6 702 749
Année précédente	28 343	2 803 915	5 753 791	8 586 049
Créances compromises				
(en milliers de CHF)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	141 134	1 930	139 204	137 574
Année précédente	166 926	12 207	154 719	152 146

La diminution des encours bruts s'explique par la réduction du risque de défaillance d'entreprise du métier ITB durant l'année écoulée.

5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
(en milliers de CHF)							
Instruments de taux	swaps	110	-	8 489	141 806	72 086	6 353 612
	options (OTC)	-	-	-	-	-	-
	Total	110	-	8 489	141 806	72 086	6 353 612
Devises/métaux précieux	contrats à terme	28 771	27 574	3 161 828	14 325	140 528	4 840 705
	dont internes	-	-	-	-	-	-
	futures	-	-	-	-	-	-
	options (OTC)	38 651	38 646	2 900 183	-	-	-
	Total	67 422	66 220	6 062 011	14 325	140 528	4 840 705
Titres de participation/Indices	options (OTC)	33 560	33 560	389 033	-	-	-
	Total	33 560	33 560	389 033	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	90 171	-	-	-
	dont internes	-	-	1 889	-	-	-
	Total	-	-	90 171	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	101 092	99 780	6 549 704	156 131	212 614	11 194 317
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	101 092	99 780	6 549 704	156 131	212 614	11 194 317
	Année précédente	133 447	134 487	8 812 483	238 850	206 283	11 829 151
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	133 447	134 487	8 812 483	238 850	206 283	11 829 151
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					257 223	312 394	
Année précédente					372 297	340 770	
Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing		Banques et maisons de titres		Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		-		199 959		57 264	

5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Titres de créance	2 512 348	2 634 896	2 492 607	2 600 204
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	2 512 348	2 634 896	2 492 607	2 600 204
Titres de participation	11 357	1 713	11 357	1 713
<i>dont participations qualifiées</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	193 995	188 424	193 995	188 424
Total	2 717 700	2 825 033	2 697 959	2 790 341
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2 344 526	2 181 456	2 337 779	2 166 455
Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)				
	DE AAA À AA3		DE A1 À A3	
Valeur comptable des titres de créance	2 452 398		59 950	

5.6 PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	104 384	-73 889	30 495	-	-	-	-	-	30 495
Total des participations	104 384	-73 889	30 495	-	-	-	-	-	30 495

Investissements et désinvestissements intervenues au cours de l'année 2023 : Se référer à l'annexe 5.7

5.7 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1 000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	308 764	5,0	5,0	5,0
Komgo SA	Genève	Développement d'une plateforme Blockchain	CHF	43 700	7,8	5,0	7,8
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL en liquidation	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100,0	100,0	100,0

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2023 :

Les participations en 2023 restent inchangées par rapport à l'année 2022.

5.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-67 882	157 312	-	-	-	-3 018	-	154 294
Autres immobilisations corporelles	97 129	-82 999	14 130	-	4 490	-68	-3 452	-	15 100
Total des immobilisations corporelles	322 323	-150 881	171 442	-	4 490	-68	-6 470	-	169 394

Leasing opérationnel

Engagements de leasing non inscrits au bilan (en milliers de CHF)

CA Indosuez (Switzerland) SA n'a pas d'engagement de leasing opérationnel non-inscrits au bilan en date du 31.12.2023 (situation identique au 31.12.2022).

5.9 VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres valeurs immatérielles	11 100	-713	10 387	-	-374	-400	9 613
Total des valeurs immatérielles	11 100	-713	10 387	-	-374	-400	9 613

5.10 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Compte de compensation	-	-	58 511	81 222
Opérations bancaires internes	141	23	94	78
Impôts indirects	21 263	23 850	8 400	9 375
Autres actifs et autres passifs	3 947	1 568	676	3 007
Total	25 351	25 441	67 681	93 682

5.11 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	117 045	-	112 688	-
- dont en couverture de 50% de l'obligation de contribution envers ESISUISSE de KCHF 9 368**	4 684	-	-	-
Autres actifs***	1 324	-	1 418	-
Total des actifs nantis/cédés	118 369	-	114 106	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserrements de liquidités de la Banque nationale suisse.

** La maturité des immobilisations financières mises en couverture du 50% de l'obligation de contribution envers ESISUISSE est de 6 mois.

*** Le poste autres actifs est constitué de garanties de loyer.

5.12 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	61 878	64 185
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 902	594
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	64 780	64 779

5.13 SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel » 2023	2022
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	13 864	13 808

Réserves de contributions de l'employeur (RCE):

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage / Engagement économique provenant d'un excédent de couverture / découvert :

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2022	31.12.2021
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	105,0%	116,7%

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2023. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.19 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Participants qualifiés	2 183 266	1 249 099	2 585 862	1 022 435
Sociétés du Groupe	44 999	44 998	-	-
Sociétés liées	1 494 127	1 628 122	2 826 011	1 699 446
Affaires d'organes	35	86	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

5.21 PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts de capital

A la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Réserves légales non distribuables	498 837	495 821
Total des réserves légales non distribuables	498 837	495 821

5.23 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	ÉCHU							Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 148 842	-	-	-	-	-	-	1 148 842
Créances sur les banques	269 311	157	1 967 438	453 085	750 678	178 623	-	3 619 292
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2 208 708	-	-	-	-	2 208 708
Créances sur la clientèle	275 726	2 737	4 438 296	778 899	428 881	191 460	-	6 115 999
Créances hypothécaires	-	232	90 792	13 335	103 373	406 793	-	614 525
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	257 223	-	-	-	-	-	-	257 223
Immobilisations financières	194 278		1 563 763	543 876	297 963	117 820	-	2 717 700
Année de référence	2 145 380	3 126	10 268 997	1 789 195	1 580 895	894 696	-	16 682 289
Année précédente	2 277 115	460 511	9 867 954	1 371 659	1 540 413	902 172	-	16 419 826
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	78 296		5 774 473	383 018		260 000	-	6 495 787
Engagement résultant d'opération de financement de titres	-	-	139 215	-	-	-	-	139 215
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3 601 057		3 616 306	892 452	-	-	-	8 109 815
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	312 394	-	-	-	-	-	-	312 394
Année de référence	3 991 747	-	9 529 994	1 275 470	-	260 000	-	15 057 211
Année précédente	6 910 330	-	6 478 181	1 180 738	-	260 000	-	14 829 249

5.24 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2023		31.12.2022	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Liquidités	1 129 255	19 587	1 267 139	71 674
Créances sur les banques	1 403 152	2 216 140	1 594 107	1 344 139
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 153 001	55 707	1 194 432	69 755
Créances sur la clientèle	1 777 524	4 338 475	2 475 878	4 679 182
Créances hypothécaires	170 669	443 856	126 788	399 402
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	12 503	244 720	3 533	368 764
Immobilisations financières	1 196 862	1 520 838	1 180 189	1 644 844
Comptes de régularisation	84 309	17 487	116 843	15 490
Participations	30 495	-	30 495	-
Immobilisations corporelles	168 433	961	170 558	884
Valeurs immatérielles	9 613	-	10 387	0
Autres actifs	23 569	1 782	24 525	916
Total Actifs	8 159 385	8 859 553	8 194 874	8 595 050

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2023		31.12.2022	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Engagements envers les banques	21 125	6 474 662	28 925	3 285 567
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	139 215	-	101 750	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	964 869	7 144 946	3 091 880	7 980 357
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	16 188	296 206	34 767	306 003
Comptes de régularisation	78 692	58 125	63 610	35 308
Autres passifs	62 698	4 983	87 284	6 398
Provisions	108 781	13 156	119 331	15 334
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	11 747	-
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	109 928	-	106 911	-
Bénéfice reporté	39 579	-	39 566	-
Résultat de la période	59 182	-	55 481	4 849
Total Passifs	3 026 860	13 992 078	5 156 109	11 633 815

La répartition entre la Suisse et l'étranger s'effectue en fonction du domicile du débiteur, du créancier et de l'émetteur de titres et emprunts. En ce qui concerne les créances hypothécaires et les immeubles, le lieu du gage est pris en considération.

5.25 ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2023		31.12.2022	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	10 833 683	63,7	11 519 852	68,6
dont : Suisse	8 159 385	47,9	8 194 874	48,8
France	897 961	5,3	1 508 342	9,0
Royaume-Uni	626 265	3,7	375 062	2,2
Afrique	29 967	0,2	46 286	0,3
Amérique du Nord	143 254	0,8	156 281	0,9
Amérique du Sud	59 433	0,3	28 595	0,2
Asie	5 045 724	29,7	4 027 387	24,0
dont : Singapour	2 729 032	16,0	2 014 419	12,0
Hong Kong RAS	474 938	2,8	586 783	3,5
Japon	1 223 257	7,2	736 883	4,4
Caraïbes	746 497	4,4	884 130	5,3
Océanie	160 380	0,9	127 393	0,8
Total des actifs	17 018 938	100,0	16 789 924	100,0

5.26 TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2023		31.12.2022	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	7 571 935	80,3	6 708 626	74,8
2 - Risque faible	CP 2	129 095	1,4	146 179	1,6
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	1 161 201	12,3	1 585 227	17,7
4 - Risque important	CP 5	50 891	0,5	80 975	0,9
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	329 731	3,5	313 532	3,5
Sans notation	CP 0	185 333	2,0	132 203	1,5
Total		9 428 186	100,0	8 966 742	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 128 547	477	162	18 455	1 135	66	1 148 842
Créances sur les banques	1 685 662	124 021	476 001	2 475	737	1 330 396	3 619 292
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 153 000	55 708	-	-	-	-	2 208 708
Créances sur la clientèle	1 249 740	1 005 093	2 882 620	67 968	399 202	511 376	6 115 999
Créances hypothécaires	207 888	326 611	3 773	37 379	18 198	20 676	614 525
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	183 086	-	-	48 736	25 401	-	257 223
Immobilisations financières	1 075 238	217 084	355 079	1 027 614	42 685	-	2 717 700
Comptes de régularisation	35 040	26 757	17 703	13 670	6 099	2 527	101 796
Participations	30 495	-	-	-	-	-	30 495
Immobilisations corporelles	168 433	-	365	308	288	-	169 394
Valeurs immatérielles	9 613	-	-	-	-	-	9 613
Autres actifs	-	24 055	28 091	13 649	13 104	-53 548	25 351
Total des actifs bilantaires	7 926 742	1 779 806	3 763 794	1 230 254	506 849	1 811 493	17 018 938
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	996 194	1 676 935	4 816 539	356 784	123 161	2 960 533	10 930 146
Total Actifs	8 922 936	3 456 741	8 580 333	1 587 038	630 010	4 772 026	27 949 084
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	2 581 914	827 378	1 166 270	-21	1 551	1 918 695	6 495 787
Engagements résultant des opérations de financement de titres	-	139 215	-	-	-	-	139 215
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	409 166	1 142 227	4 498 846	555 193	198 851	1 305 532	8 109 815
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	237 976	-	-	49 150	25 268	-	312 394
Comptes de régularisation	126 512	58 152	95 481	1 607	-62 027	-82 908	136 818
Autres passifs	168 022	22	698	5 238	-	-106 299	67 681
Provisions	101 013	855	19 961	-	2	106	121 937
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	-	-	-	-	11 747
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	109 928	-	-	-	-	-	109 927
Bénéfice reporté	39 579	-	-	-	-	-	39 579
Résultat de la période	59 182	-	-	-	-	-	59 182
Total des passifs bilantaires	5 259 895	2 167 849	5 781 256	611 167	163 645	3 035 126	17 018 938
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3 662 381	1 289 069	2 800 559	974 655	467 297	1 736 185	10 930 146
Total passifs	8 922 276	3 456 918	8 581 815	1 585 822	630 942	4 771 311	27 949 084
Position nette par devise	660	-177	-1 482	1 216	-932	715	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

5.28 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 290 358	2 712 533
Garanties de prestation de garantie et similaires	871 485	1 724 210
Total des engagements conditionnels	3 161 843	4 436 743
Total des créances éventuelles	-	-

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles le gage constitue des provisions dans le passif du bilan le cas échéant.

5.29 CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Engagements résultant de paiements différés	410 136	989 559
Autres crédits par engagements	29 709	97 816
Total des crédits par engagement	439 845	1 087 375

5.30 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	6 334	7 172
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	3 993 147	4 062 953
Crédits fiduciaires	403	444
Total des opérations fiduciaires	3 999 884	4 070 569

5.31 AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	2 617	2 438
Autres avoirs administrés	32 722	34 914
Total des avoirs administrés	35 339	37 352

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Total des avoirs administrés initiaux	37 352	40 608
Apports (+) / retraits (-) nets d'argents frais	-1 677	253
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-336	-3 509
Autres effets	-	-
Total des avoirs administrés finaux	35 339	37 352
Apports/retraits nets d'argent frais	-1 677	253
- métier Gestion de Fortune	100	921
- métier ITB (International Trade & Transaction Banking)	-1 777	-668

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque. Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs "more-than-custody-only" sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de "global custodian" envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.32 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Gestion de Fortune	27 096	37 514
Marché de capitaux	51	48 027
ITB (International Trade & Transaction Banking)	496	633
Total du résultat des opérations de négoce	27 643	86 174

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Instruments de taux	-	-
Devises	27 643	86 174
Matières premières/métaux précieux	-	-
Total du résultat de négoce	27 643	86 174
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	881	13 476
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	489	-10 679

5.34 CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	159 163	154 248
Prestations sociales	29 569	30 160
Autres charges de personnel	5 686	4 708
Total des charges du personnel	194 418	189 116

5.35 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Coût des locaux	10 928	11 383
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	82 205	72 453
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	233	281
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 352	1 596
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1 279	1 528
dont pour d'autres prestations de service	73	68
Autres charges d'exploitation	28 819	24 994
Total des autres charges d'exploitation	123 537	110 707

5.36 PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2023 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Produit des intérêts et des escomptes	323 519	324 725	114 538	101 877
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	-	410	502	190
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	17 961	41 628	3 939	14 253
Charges d'intérêts	-217 474	-320 596	-63 931	-68 238
Résultat brut des opérations d'intérêts	124 006	46 167	55 048	48 082
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	6 307	-786	3 924	-612
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	130 313	45 381	58 972	47 470
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	93 940	41 249	89 821	38 341
Produit des commissions sur les opérations de crédit	31 890	5	38 197	1 337
Produit des commissions sur les autres prestations de service	11 845	28 363	34 334	1 805
Charges de commissions	-12 034	-17 623	-5 069	-25 158
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	125 641	51 994	157 283	16 325
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	10 939	16 704	63 783	22 391
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-103	-	71	-
Produit des participations	2 401	-	2 368	-
Résultat des immeubles	2 467	-	1 669	-
Autres produits ordinaires	6 692	3 462	6 402	3 988
Autres charges ordinaires	-136	-	-10	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	11 321	3 462	10 500	3 988
Charges de personnel	-131 496	-62 922	-132 522	-56 594
Autres charges d'exploitation	-83 067	-40 470	-86 211	-24 496
Sous-total Charges d'exploitation	-214 563	-103 392	-218 733	-81 090
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-6 588	-281	-13 083	-5 877
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1 170	-575	3 861	-415
Résultat opérationnel	58 233	13 293	62 583	2 792

5.39 IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Charges relatives aux impôts courants	12 781	10 241
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Dissolution de la provision d'impôts relatives aux exercices comptables précédents	-491	-5 203
Total des impôts	12 290	5 038
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	17,2%	7,7%

REPORT DE PERTES

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Report de pertes, stock initial	-	9 728
Augmentation des reports de pertes	-	10 623
Diminution des reports de pertes	-	-20 351
Report de pertes, stock final	-	-

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2024 d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Résultat de l'exercice	59 182	60 330
Bénéfice reporté	39 579	39 566
Bénéfice au bilan	98 761	99 896
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 959	3 017
Dividende	56 200	57 300
Report à nouveau	39 602	39 579
	98 761	99 896

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 59 à 89) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Christophe Kratzer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sarah Az-El-Arab

Genève, le 22 mars 2024

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : Unsplash, AdobeStock,
La Manufacture, Céline Gironce,
Studio One Photography, Grégory Batardon

Suivez-nous

